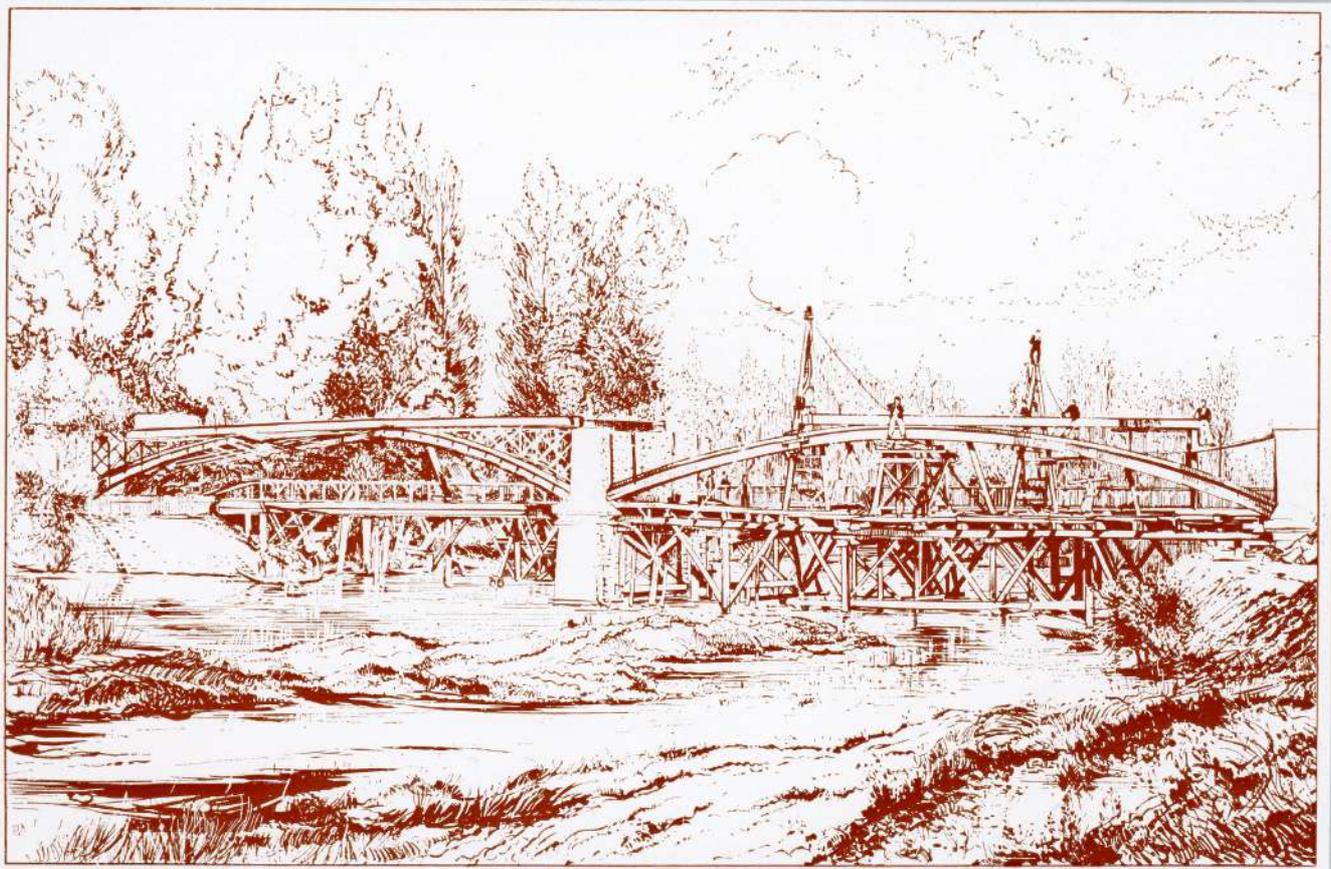


# RIVES DE MARNE



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

*Les Amis de Créteil  
et du Vieux Saint-Maur*

N° 1 - 1980



# RIVES DE MARNE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE

*Les Amis de Créteil  
et du Vieux Saint-Maur*



N° 1 - 1980

Prix 30 F

## sommaire

### EDITORIAL

3

### LES ETUDES

**Madeleine JURGENS**

DES RIVES DE LA MARNE A CELLES DU SAINT-LAURENT

4

**Georges SAOUTER**

LA PORTE DE PRESLES MERITE-T-ELLE SON NOM ?

11

**Agnès PARMENTIER**

LE PONT DE CRETEIL

15

**Louis BUFFET**

UNE VIEILLE FAMILLE - LES GAUTIER (3<sup>e</sup> partie)

17

**Chanoine Joseph PETIT**

UN RECORD D'INAUGURATIONS

21

### ECHOS ET NOUVELLES

Des amis nous ont quittés

14

Archéologue départemental

14

Trois de nos amis architectes

14

Visites

20

Stages

20

Expositions

26

Le chantier du Colombier

27

Le 4<sup>e</sup> Prix du Concours de la Caisse Nationale des Monument Historiques

27

Des Hollandais parmi nous

28

Inauguration de la Maison des Hollandais

29

Découvertes

29

Mais où sont les classes d'antan ?

30

Nouvelles de l'union R.E.M.P.ART.

31

Nos Publications

33

André Malraux

34

Sauvegarde des Monuments anciens

34

Le Conseil d'Administration de notre Société

35

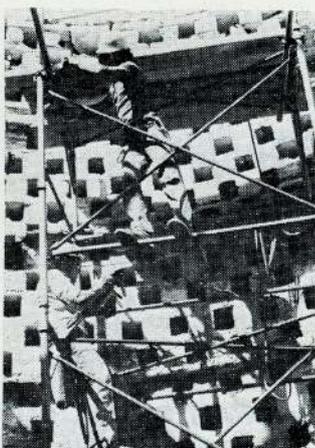
Ouvrage édité par la Société d'Histoire et d'Archéologie «Les Amis de Créteil et du Vieux Saint-Maur», Hôtel de Ville de Saint-Maur.  
La maquette, les dessins des pages 4 et 14 ainsi que ceux des pages I et IV de la couverture, sont de André Jung. Celui de la page I  
de couverture a été exécuté d'après la photo originale datant de 1873.

Directeur de la Publication Bernard Javault. Imprimerie Raimbault, rue Garibaldi, 94100 Saint-Maur. Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 1981.

## Editorial

---

Voici, après une longue période d'interruption, le nouveau numéro de notre « Bulletin ».



De nouveaux « oiseaux » dans le Colombier de Créteil.

(Photo A. JUNG)

Nous nous efforcerons, à l'avenir, d'assurer une périodicité plus régulière au « Bulletin » et aussi de respecter le principe de variété : équilibre entre les thèmes, les époques, les communes, les auteurs.

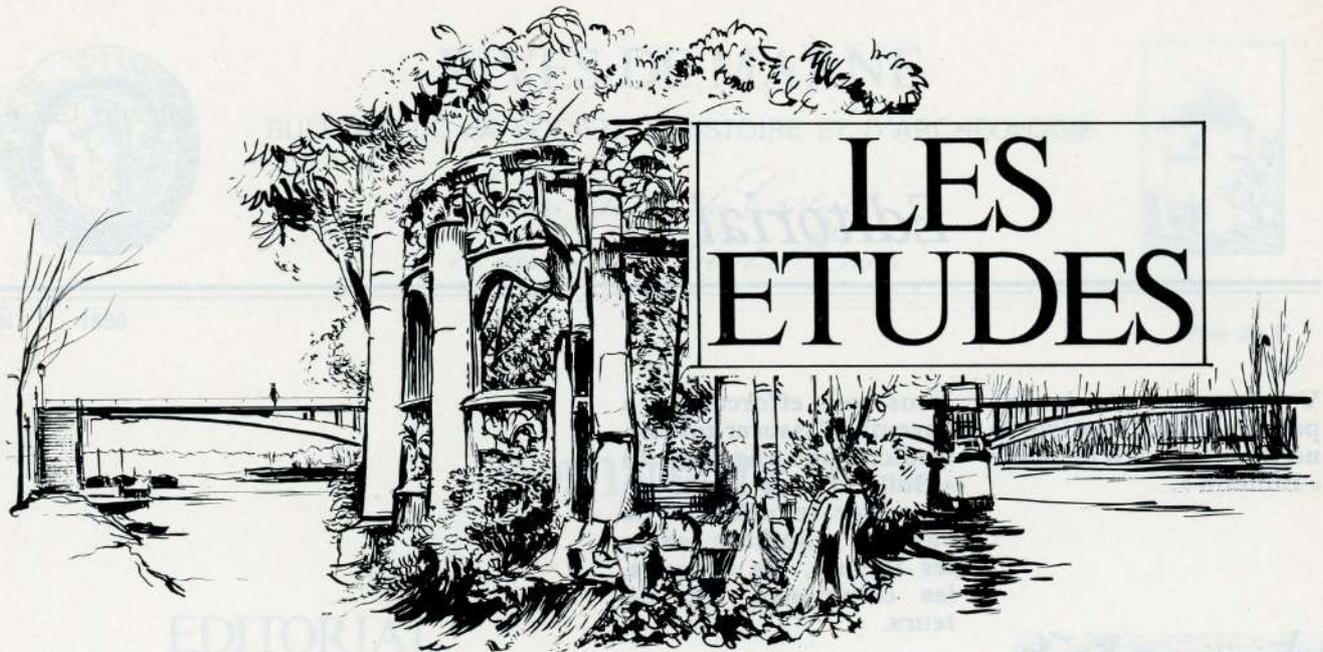
**A**CTIVITE importante de la Société d'Histoire et d'Archéologie, le « Bulletin » est destiné à la publication de recherches d'archives et d'études archéologiques. Il rend compte également des autres activités de la Société, dont la vitalité et la polyvalence apparaîtront ainsi avec évidence (interruption n'est pas synonyme d'inaction) : ce sont les « échos ». Il donne enfin des informations sur les événements en rapport avec l'objet de la Société, et en particulier sur les organismes qui en constituent les prolongements sur le plan départemental, régional et national : ce sont les « nouvelles ».

Dans ce numéro, il est fait état — rapidement — des « échos » et des « nouvelles » des dernières années et cinq études vous sont proposées. Tandis que Madeleine JURGENS nous conduit jusqu'aux rives du Saint-Laurent au XVII<sup>e</sup> siècle et que Louis BUFFET raconte l'histoire, plus proche de nous dans le temps et dans l'espace, de sa famille maternelle, le chanoine PETIT nous fait parcourir Saint-Maur-des-Fossés au début du siècle : le conteur ne précise pas si l'auguste visiteur en soutane a pénétré dans la Boucle de la Marne par le Pont de Créteil — dont l'histoire est évoquée par Agnès PARMENTIER — ou, de façon plus improbable, par la Porte de Presles, à propos de laquelle Georges SAOUTER procède à quelques mises au point sur des aspects restés obscurs jusqu'à présent.

**Le « Bulletin » est une réalisation collective... à laquelle les lecteurs sont invités à collaborer.**

*Bernard JAVault, Président.*

---



## DES RIVES DE LA MARNE A CELLES DU SAINT-LAURENT

par Madeleine JURGENS

**N**UL n'étant prophète en son pays, il est normal que les noms d'Etienne Brûlé et d'Antoine Poncet de la Rivière soient mieux connus à Québec, à Trois Rivières et à Montréal qu'à Champigny et à Créteil.

\*\*

Quoique ces deux personnages aient acquis leur renommée outre-Atlantique, il n'est pas inintéressant de les évoquer dans les lieux où leur famille a vécu et où, eux-mêmes, ont passé un temps plus ou moins long de leur jeune âge.

**ETIENNE BRÛLÉ** Le Dictionnaire de biographie française, dans un des raccourcis dont il a le secret, vous dira qu'Etienne Brûlé était un « coureur des bois ». Son titre officiel est, en réalité, « truchement pour le roi en la Nouvelle-France ». Les Canadiens qui lui ont consacré plusieurs études<sup>1</sup> vous rappelleront qu'il naquit à Champigny-sur-Marne, vers 1592, et qu'il mourut chez les Hurons vers le mois de juin 1633.

A la faveur des **Voyages** de Champlain et des **Relations** des Jésuites, l'activité d'Etienne Brûlé en Nouvelle-France est relativement bien connue.

Arrivé au Canada vers 1608, il quitte Québec vers 1610 : dans le but de former des interprètes, Champlain le confie à un chef algonquin en échange d'un jeune sauvage qu'il se propose d'emmener en France.

Au cours des années suivantes, Brûlé parcourt la Huronnie, vivant à la manière indienne. Il pourrait ainsi avoir été le premier Européen à atteindre quatre des grands lacs. En 1613, il semble avoir été jusqu'au lac Ontario et être descendu dans l'actuelle Pennsylvanie ; de 1621 à 1623, il voyage jusqu'au lac Supérieur ; vers 1625, il est, vraisemblablement, au pays des Neutres, près du lac Erié.

Sur tous ces exploits planent quelques ombres. Champlain qui, cependant appréciait fort « son garçon », ne peut s'empêcher d'admettre que Brûlé était « fort vicieux », ayant adopté les mœurs de la tribu de l'Ours avec laquelle il vit depuis sa jeunesse à Touaniché. Il lui reproche aussi d'encourager le trafic entre indigènes et marchands, et cela au détriment des buts initiaux de colonisation et d'évangélisation. Fait plus grave, il y a, en 1629 après la reddition de Québec aux Anglais, l'entrée de Brûlé au service des frères Kirke.

(1) Dictionnaire biographique du Canada, Vol. I (1600-1700), Université Laval, 1966, p. 134, article d'Olga Jurgens et Bibliographie.

(2) Arch. dép. de Paris, D E 5 31, registres d'état-civil de Champigny.

(3) Les registres de mariage ne sont pas conservés pour la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

(4) Arch. dép. de Paris, D E 5 31<sup>2</sup>.

(5) Les registres des baptêmes de 1589 à 1601 n'ont pas été retrouvés ainsi qu'en témoigne une attestation du maire de Champigny en date du 29 janvier 1920. Le **déficit** avait été constaté lors d'une inspection à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

(6) Arch. dép. de Paris, D E 5 31<sup>2</sup>, baptême de Roch Lestremy, 16 septembre 1606.

(7) *Ibid.*, aux dates indiquées.

(8) Arch. dép. de Paris, 5 D E 31<sup>1</sup>, acte de baptême d'Alison en date du 14 décembre 1587 ; elle est marraine de de Quentine Nasse le 24 janvier 1609 (*Id.*, 5 D E 31<sup>2</sup>).

(9) C'est ce qui semble pouvoir être déduit des obligations dont il sera parlé plus loin.

(10) Arch. dép. de Paris, D E 5 31<sup>2</sup>.

(11) Arch. nat., Min. centr., XVI, 56, 1628, 8 avril.

(12) *Ibid.*, XXIV, 322, 1628, 9 avril.

(13) Voir planche page 2.

(14) Cette sentence ne s'est pas retrouvée dans les chambres du Châtelet dont les minutes sont parvenues jusqu'à nous.

(15) Arch. nat., Min. centr., XXIV, 340, transaction en date du 26 juin 1634.

(16) *Ibid.*, accord également du 26 juin 1634.

(17) Cette quittance est portée en marge de la transaction du 26 juin 1634.

Quand, après le traité de Saint-Germain (1632), Champlain revient en Nouvelle-France, Brûlé n'est plus. Les Hurons, auprès desquels il a vécu vingt ans, l'ont tué et l'ont mangé, sans d'ailleurs « en avoir tiré aucune satisfaction » ; puis, ils sont partis vers l'Ouest, abandonnant le village de Touan-ché. Jamais les raisons de leur acte n'ont été révélées. Telle est la face indienne de la vie de Brûlé. Une image française du personnage se dessine depuis peu à la faveur de quelques pièces d'état-civil et de quelques actes notariés. Etienne Brûlé appartient à une famille de vigneron qui, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, compte plusieurs branches établies à Champigny<sup>2</sup>. Son père est Spire Brûlé, sa mère est Marguerite Guérin<sup>3</sup>. Il a un frère aîné Roch qui a été baptisé le 16 août 1581 en l'église Saint-Saturnin avec, pour parrains, Claude Richard, le jeune, et Jean Guérin et, pour marraine, Barbe Le Febvre<sup>4</sup>. Lui-même semble bien être né après 1589<sup>5</sup>. Nulle trace de lui n'est, au cours de sa jeunesse, relevée dans les registres paroissiaux où il aurait pu intervenir comme parrain ; au contraire, son frère Roch présente fréquemment au baptême soit un filleul<sup>6</sup>, soit un enfant né de son mariage avec Marie Trénet : Jean le 9 juillet 1604, Marguerite le 25 avril 1606<sup>7</sup>.

Les bateaux du Canada ont, à l'automne 1625, ramené Etienne Brûlé en France. Rentré dans son village natal, le voyageur a retrouvé une compagne de jeunesse, de peu son aînée : Alison Coiffier, fille de Jean Coiffier et d'Alison Godart<sup>8</sup>. Il l'a épousée, sans doute après décembre 1625<sup>9</sup>. En janvier 1627, il est parrain, avec la qualification de marchand, de Marguerite Bruneau, fille de Gilles Bruneau et de Denise Ingueline et sa commère est Barbe Bordier, fille du vigneron Denis Bordier<sup>10</sup>.

Brûlé a certainement rapporté du Canada tout un lot de pelleteries qu'il a négociées avec profit. Pendant trois ans, il va prêter de l'argent aux uns et aux autres : à des voisins de Champigny, Michel Chesnaye, Jean Mayeux, Gilles Bruneau, le père de sa filleule, à un armurier du roi, à un maçon, à un gagne-denier ; en 1628, André Ferrus, marchand pelletier à Paris, lui doit encore 1 600 livres<sup>11</sup>. D'autre part, la Compagnie des Cent Associés, que vient de fonder Richelieu pour la colonisation de la Nouvelle-France (1627), lui verse 400 livres de gages annuels.

Avant de repartir au voyage de 1628, Etienne Brûlé baille sa maison de Champigny à son frère Roch, moyennant 25 livres de rente, et donne procuration à François Macqueron, secrétaire de la chambre du roi, pour récupérer les deniers prêtés<sup>12</sup>. C'est à la faveur de ces actes que l'on constate qu'Etienne Brûlé qui a si efficacement contribué au dictionnaire de la langue huronne, ne savait ni lire ni écrire et signait de ses seules initiales<sup>13</sup>.

Six années se passent avant que le nom de Brûlé ne réapparaisse chez les notaires parisiens. La nouvelle de sa disparition a dû être apportée en France à la fin de l'année 1633 et des démarches sont engagées, dès ce moment par ses proches. A la suite d'une sentence rendue au Châtelet de Paris, le 13 mai 1634<sup>14</sup>, François Macqueron rend des comptes à la famille du disparu. Le partage des sommes récupérées sur le pelletier Ferrus et celui des créances se fait entre le frère et la veuve présumée, qui seront dépositaires pendant trois ans, au cas où le disparu reviendrait<sup>15</sup>. Néanmoins Roch, jouissant de la maison de Champigny, s'engage à verser à sa belle-sœur, qui demeure à Paris, chez M. de Boinville, un douaire de 12 livres 10 sols<sup>16</sup>.

Le délai s'est écoulé sans amener le retour d'Etienne Brûlé, et c'est une Alison Coiffier remariée à Jean Tridat qui, le 22 octobre 1637, donne quittance des 691 livres 14 sols 6 deniers représentant sa part en la créance Ferrus<sup>17</sup>.

royal de Justice en la ville de Paris le 9 avril 1628  
en vertu de l'ordonnance de son Excellence Monsieur de  
Ving / Guise et un fidèle Procureur de son Excellence  
Seigneur de la Macqueron E B

Desquelles

Et de Monsieur de la Macqueron de la ville de Paris  
admirable de la ville de Paris de la ville de Paris  
la ville de Paris de la ville de Paris de la ville de Paris  
la ville de Paris de la ville de Paris de la ville de Paris  
la ville de Paris de la ville de Paris de la ville de Paris  
la ville de Paris de la ville de Paris de la ville de Paris

Initiales E.B. et paraphe d'Etienne Brulé au bas de la procuration donnée à François Macqueron, le 9 avril 1628.

Archives nationales, Minutier central, XXIV, 322. Cliché Archives nationales.

#### ANTOINE PONCET DE LA RIVIERE

Quand le Père Antoine Poncet de la Rivière, de la Compagnie de Jésus, débarque à Québec, en 1639, il a tout lieu de rendre grâces à Etienne Brulé, car il est aussitôt envoyé en mission au pays des Hurons.

Il y demeure un an, puis revient à Trois Rivières et ensuite à Montréal (1643), s'occupant de missions dans la vallée du Saint-Laurent. Capturé par les Iroquois, il est torturé par eux et ne doit la vie qu'au dévouement d'une vieille femme indienne qui, après l'avoir soigné, assure son évasion (1653). Rentré à Québec, le Père Poncet en est nommé desservant et, à ce titre, intervient avec impétuosité dans les démêlés qui opposent, au sujet du vicariat général, son supérieur M. de Quen à l'abbé de Queylus, récemment arrivé de France (1657).

Désigné, cette même année, pour aller chez les Iroquois, il ne peut dominer « l'aversion qu'il ressent contre eux » et préfère être rapatrié. Très vite, il demande à repartir pour la Nouvelle-France, mais il sera envoyé en 1667 à Rome, puis, en 1671, à la Martinique, où il meurt en 1675<sup>18</sup>.

Antoine Poncet a laissé le souvenir d'un homme plein de talents et de vertus, d'une personnalité séduisante mais d'un caractère difficile qui gâta beaucoup de ses entreprises. Il appartenait à une famille d'officiers du roi, dont le premier membre connu de nous, Jean Poncet, conseiller au Châtelet, originaire d'Orléans, s'était installé dans la capitale au début du XVI<sup>e</sup> siècle et avait, dès le 1<sup>er</sup> février 1507,

(18) Dictionnaire de biographie du Canada, p. 564, article de Lucien Campeau.

(19) Arch. nat., Min. centr., LXX, 56, cote MM de l'inventaire des papiers.

(20) Lors de la déclaration au terrier de Notre-Dame, en 1525 (Arch. nat., S 1128), n° 1682 à 1709 et 1720 à 1767), les Poncet possèdent à Créteil 2 maisons, 2 masures, 4 arpents de vigne, 7 à 8 arpents d'îles sur la Marne, une trentaine d'arpents de terre labourable et 2 arpents de pré.





viève Poncet, épouse de Jean-Jacques de Sené, conseiller aux Conseils d'Etat et privé, enfants de son frère Charles, et enfin Marie Poupart, fille de sa sœur Anne <sup>25</sup>.

Ils viennent à Créteil avec leurs enfants. Antoine, le futur missionnaire, fils aîné de Jean, né en 1611, et ses jeunes frères Pierre et Charles, ont dû, avec leurs cousins Jean et Pierre Tournet, fils de Marie Poupart, maintes fois vagabonder à travers la campagne cristolienne. Quand les enfants regagnent la maison de leur oncle, ils y retrouvent le serviteur Denis Lejay, vacquant du cellier où sont entreposées

les provisions d'amandes et de noix, à l'étable qui abrite les trois vaches laitières, tandis que la femme de celui-ci, Denise Moreau, dans la cuisine, règne sur un peuple de chaudrons d'airain et de marmites de cuivre où elle fait mitonner les légumes du jardin et les volailles de la basse-cour.

Dans la chambre haute, tendue de tapisserie de Bergame, qui sert de salle de séjour et donne sur la Grande-Rue, la famille se regroupe auprès de la table de noyer qu'entourent les neuf « chaises à bras » couvertes de cuir rouge. Quand le temps fraîchit, René Lejay monte du bûcher fagots et pièces de gros bois et, dans la cheminée aux chenets à pommes de cuivre, les pétilllements du feu accompagnent les mélodies que le maître des lieux, engoncé dans sa robe de chambre noire, tire de son luth.

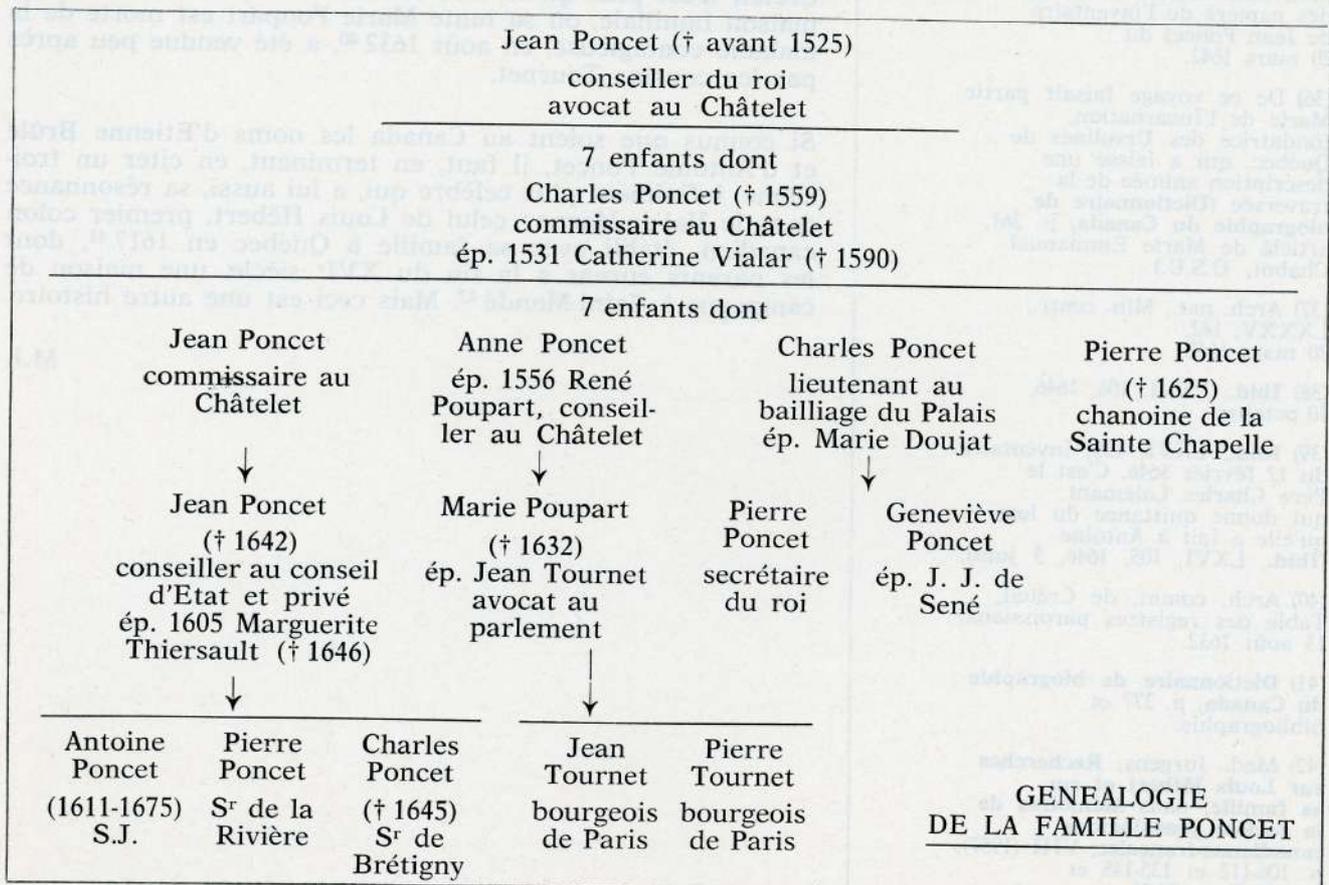
Quand vient l'heure de dormir, le chanoine gagne, dans cette même pièce, la couche de noyer fermant à vis, où il repose dans la douceur d'un traversin et d'un lit de plume, sous la protection d'un ciel de tapisserie d'où pendent deux bonne-grâces et trois rideaux de serge bleu. Dans la grande chambre sur le jardin, dans les garde-robes voisines, des lits et des couchettes aussi confortables accueillent l'appel au sommeil des uns et des autres <sup>26</sup>.

Parmi les amis et voisins reçus en la maison de Créteil, Antoine connaît, sans aucun doute, le curé du village Etienne Peillot de la Garde, esprit éclairé et cultivé, qui tient la houlette pastorale aussi fermement qu'il manie la plume <sup>27</sup>.

(25) Voir Tableau généalogique.

(26) L'inventaire après décès donne une bonne description de la maison de Pierre Poncet à Créteil (*Ibid.*, LXVI, 148, 1625, 23 juin).

(27) Quelques-unes des pièces de vers écrites par E. Peillot de la Garde sont éditées dans **les Mazarinades**.



(28) L'évocation de ce personnage sera faite ultérieurement dans le cadre de la chapelle des Mèches.

(29) Des actes relatifs à son activité sont analysés dans le **Recueil de documents du Minutier central concernant l'Histoire littéraire (1600-1650)** en instance d'impression.

(30) Arch. nat., Min. centr., LXVI, 159, 1646, 12 février, cote 14 des papiers de l'inventaire de Marguerite Thiersault.

(31) Ils sont les fils de Gabriel Lalemant, lieutenant criminel de la prévôté de Paris, et de Madeleine Dauvergne, sœur de Jeanne, qui signent au mariage de leur nièce Marguerite Thiersault avec Jean Poncet, le 1 décembre 1605 (*Ibid.*, LXXXVIII, 25); sur leur activité au Canada, voir **Dictionnaire biographique du Canada**, p. 423 et sq., article de Léon Pouliot.

(32) Arch. nat., Min. centr., LXVI, 50, 1625, 13 juin.

(33) *Ibid.* LXVI, 51, partage du 23 décembre 1695.

(34) Gabriel Lalemant (1610-1649), tué par les Iroquois, canonisé le 29 juin 1930, voir **Dictionnaire de biographie du Canada**, p. 424.

(35) Ses parents font alors don au noviciat du faubourg Saint-Germain-des-Prés de 400 livres de rente (Arch. nat., Min. centr. LXXXV, 142, cote 4 des papiers de l'inventaire de Jean Poncet du 20 mars 1642.

(36) De ce voyage faisait partie Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, qui a laissé une description animée de la traversée (**Dictionnaire de biographie du Canada**, p. 361, article de Marie Emmanuel Chabot, O.S.U.).

(37) Arch. nat., Min. centr., LXXXV, 142, 20 mars 1642.

(38) *Ibid.*, LXVI, 106, 1646, 10 octobre.

(39) *Ibid.*, LXVI, 159, inventaire du 12 février 1646. C'est le Père Charles Lalemant qui donne quittance du legs qu'elle a fait à Antoine (*Ibid.*, LXVI, 105, 1646, 5 juin).

(40) Arch. comm. de Créteil, Table des registres paroissiaux, 13 août 1632.

(41) **Dictionnaire de biographie du Canada**, p. 377 et bibliographie.

(42) Mad. Jurgens, **Recherches sur Louis Hébert et sur sa famille**, dans **Mémoires de la société généalogique canadienne-française**, VIII (1957), p. 106-112 et 135-145 et XI (1960), p. 24-31.

Peut-être, rencontre-t-il, parfois, le chapelain de Notre-Dame des Mèches, Pierre Le Roy de la Potherie, ami des Arnauld, janséniste et mystique, pour qui l'ombre de Port-Royal obscurcit les charmes de sa chapelle perdue dans la plaine<sup>28</sup>. Du côté de sa famille maternelle, Antoine est également le témoin du courant de spiritualité qui se manifeste alors et qui se traduit, chez les siens, par l'adhésion à l'œuvre de M. de Bérulle. Son oncle, Pierre Thiersault est l'un des pères de la maison de l'Oratoire<sup>29</sup>; sa grand-mère Jeanne Dauvergne, veuve de Nicolas Thiersault, avocat au parlement, fait profession, en septembre 1618, au monastère des Carmélites de la rue Chapon.

Cependant, ni Port-Royal, ni l'Oratoire n'attireront Antoine. Comme il se doit pour un fils de la bourgeoisie parisienne, il est élève des Jésuites au collège de Clermont, où il a pour principal, de 1622 et 1625, son cousin le Père Charles Lalemant et pour professeur de philosophie et de sciences le Père Jérôme Lalemant, frère de Charles<sup>31</sup>. Il a sans doute déjà manifesté le désir de suivre la trace de ses cousins, quand, en 1625, meurt le grand'oncle chanoine, après avoir légué son âme à Dieu et ses biens terrestres à ses neveux<sup>32</sup>. Le tirage au sort accorde la maison et les terres de Créteil à Marie Poupart<sup>33</sup>.

C'est en 1629 qu'Antoine Poncet entre au noviciat des Jésuites où le rejoint, l'année suivante Gabriel Lalemant, neveu des Pères Charles et Jérôme<sup>34</sup>. Le cycle de ses études théologiques dure neuf ans et le conduit à Orléans et à Rome. En 1638, il revient à Paris et est reçu en la Compagnie de Jésus<sup>35</sup>. L'année suivante, le 4 mai 1639, il s'embarque sur le **Saint-Joseph** et malgré la rencontre d'un « immense iceberg », arrive à Québec le 1<sup>er</sup> août<sup>36</sup>.

Il ne reverra ni son père mort en 1642<sup>37</sup>, ni son frère Charles, décédé en l'île Saint-Christophe en 1645<sup>38</sup>, ni sa mère, morte professe au couvent des Carmélites de la rue Chapon en janvier 1646<sup>39</sup>.

Créteil n'est plus qu'un très lointain souvenir d'enfance : la maison familiale, où sa tante Marie Poupart est morte de la maladie contagieuse, en août 1632<sup>40</sup>, a été vendue peu après par les cousins Tournet.

Si connus que soient au Canada les noms d'Etienne Brûlé et d'Antoine Poncet, il faut, en terminant, en citer un troisième, infiniment plus célèbre qui, a lui aussi, sa résonnance dans le Val-de-Marne : celui de Louis Hébert, premier colon canadien, établi avec sa famille à Québec en 1617<sup>41</sup>, dont les parents eurent à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une maison de campagne à Saint-Mandé<sup>42</sup>. Mais ceci est une autre histoire.

M.J.

# LA «PORTE DE PRESLES» MERITE-T-ELLE SON NOM ?

par Georges SAOUTER

Je rappelle, pour ceux qui ne la connaissent pas, que la « porte de Presles » est une construction située 11, rue du Four, à Saint-Maur. C'est à dessein que j'emploie le terme vague de « construction ». Voici quelques années, on pouvait encore voir ce qu'on pourrait appeler la façade, c'est-à-dire la partie perpendiculaire à la rue du Four, donc orientée Sud/West. Depuis quelque temps une palissade de planches, paroi de quelque appentis, masque aux regards la partie basse de l'édifice, la plus intéressante, si l'on en croit l'article publié dans le bulletin du V.S.M. n° 3 de septembre 1925, page 74, intitulé « Saint-Maur, place de guerre », sous la signature de Galtier. L'article est précédé d'une double page présentant élévation, plan et coupe de ladite « porte », le tout coté, et qui par ses qualités et ses défauts, me paraît l'œuvre d'un architecte : j'entends par là que les prolongements situés à gauche et à droite laissent supposer une muraille située dans l'alignement de la « porte », alors qu'il ne s'agit que de moignons très courts, et très peu élevés ; j'insiste sur ce point et sur la contradiction qu'apportent ces ébauches dans la démonstration de Galtier.

## RAPPEL DE L'HISTORIQUE COMMUNEMENT ADMIS

L'article commence par une affirmation fort vague dans ses termes et dans la datation : « Saint-Maur était *autrefois* une place forte, une ville de sûreté aux portes de Paris ». Pour situer cet « autrefois », il utilise le texte de la convocation de l'abbé Pierre de Chevry qui en 1274 (voir Cartulaire) peut disposer de 200 hommes diversement armés, donc qui « pouvait assurément soutenir un siège derrière des murs solides. Il semble bien que l'appareil militaire du *village* (j'insiste : du village) existait alors ». Et dans la suite de l'article, il fait une extrapolation hardie entre les défenses de l'*Abbaye* et les « tours de guet et les puissantes murailles de *Saint-Maur* ». Il ajoute : « ces murs avaient deux portes dans la *direction* de Paris : la porte de Paris, rue de Paris, et la porte de Presles, 11, rue du Four ». Je vous rappelle que cette dite « porte » regarde au Sud, alors que Paris est à l'Ouest.

« La porte de Presles, dit-il est à peu près intacte (1925). Pourtant si nous en croyons le croquis signé Germ. Pouvreau, contemporain du plan, paru dans la monographie scolaire Pouvreau, nous voyons des différences sensibles : disparition des éléments « fonctionnels » : poternes, pont-levis, salles de gardes, et adjonction d'un couronnement de grille, genre garde-fou. Assez bizarrement, il justifie l'enfouissement de la porte principale et du pont-levis, par le rapport d'une couche de terre de plusieurs mètres, « pour adoucir les pentes d'accès du village ». Ceci n'explique pas pourquoi la ou les deux poternes sont situées à un niveau bien supérieur à celui de la porte à pont-levis. Quant à la « salle des gardes », de 3,30 m sur 2,90 m, c'était vraiment une « mini » salle des gardes. Enfin, pauvres gardes qui n'avaient d'autre issue, en cas de siège, si l'on en croit le plan, que de sortir vers l'ennemi, sinon à être enfumés comme rats en cave, ce dernier terme caractérisant assez bien cette excavation.

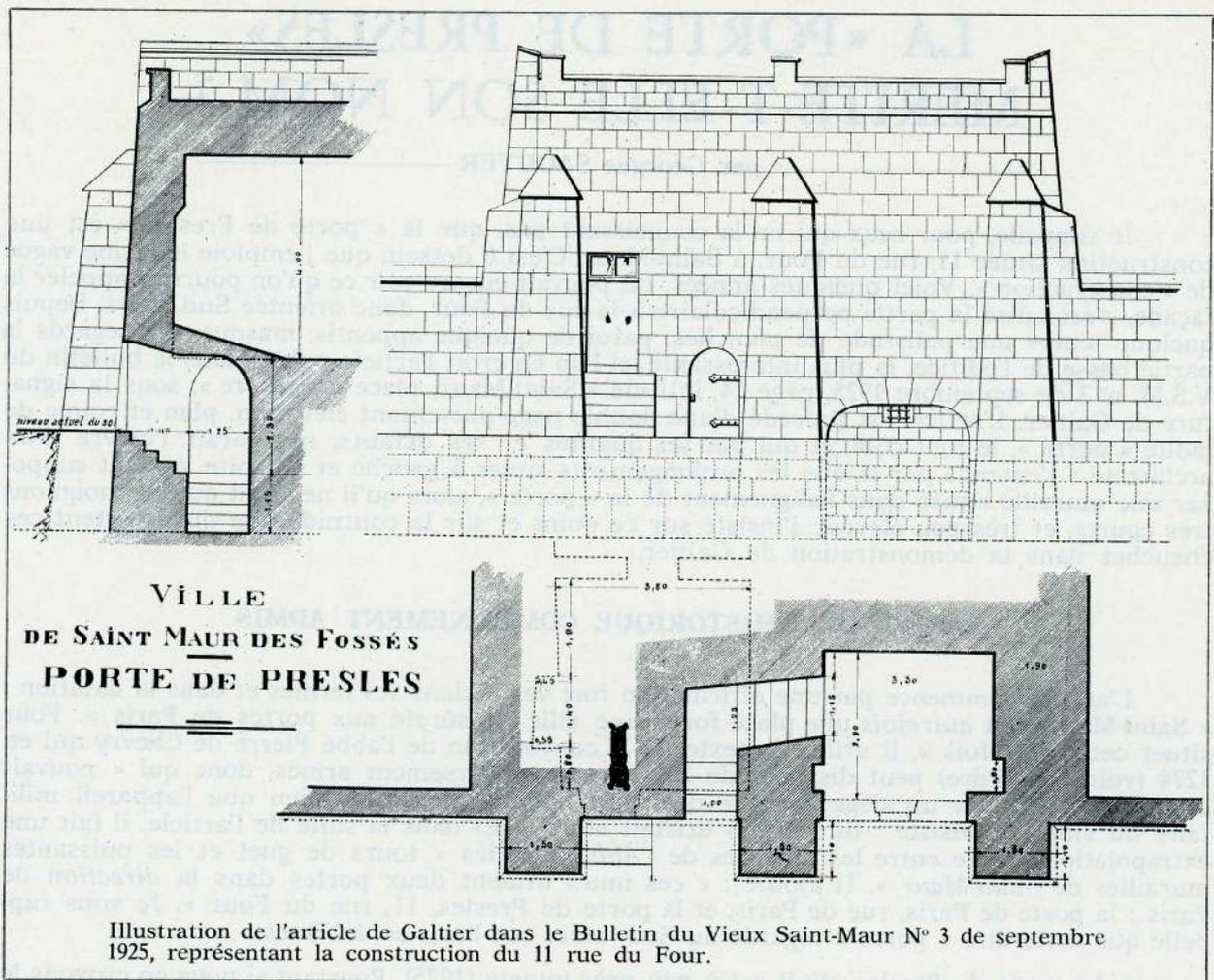
Galtier ajoute que le mur perpendiculaire à la « porte », donc parallèle à la rue du Four, allait rejoindre celui qui borde la rue de la Procession, mais la convexité de son tracé supposerait que l'église était laissée en dehors des remparts, ainsi que la plus grande partie des maisons du bourg, ce qui est absurde. Car, avec la grande rue Beaubourg (actuelle rue de Paris), la rue du Four est celle qui nous offre le plus de précisions sur le peuplement et la densité des bâtiments, à travers les actes de vente des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, et des plans de Marlet et de Quin.

Or, il n'est nulle part question d'une « porte de Presles » dans la rue du Four, et ceci entame largement l'affirmation de Galtier.

## QUE DIT LE TERRIER ?

Mais nous avons mieux, et l'élément qui me paraît décisif : dans le terrier de 1684, nous trouvons une indication relative à la ferme de la Garenne, qui se trouvait à l'emplacement de l'actuel dépôt des autobus ; le texte dit : la ferme... joignant la porte de Presles qui conduit de Saint-Maur à Charenton (il faut comprendre bien sûr : la porte de Presles *sur la route* qui conduit de Saint-Maur à Charenton, le terme « porte » se confondant, même aujourd'hui, intuitivement, avec le terme de route, cf. à Metz la porte de France et la porte d'Allemagne sur les routes allant en France et en Allemagne, à Saint-Maur, la porte de Paris sur la route de Paris, et à Paris, la porte Baudoyer sur la route qui conduisait aux Bagaudes (1).

(1) Baudoyer-Bagaudes : en fait, étymologie et explication très controversées et introduites ici seulement à titre de comparaison.



Revenons à cette ferme de la Garenne dont le terrier nous donne les précisions d'encadrement suivantes :

... Tenant :

1. à la ruelle qui conduit de la rue du Four au port de Porte (c'est la rue Pinet/G.-Poltizer, entre le lycée et le dépôt) ;
2. d'un bout par bas à un pré et saulaye (je vous rappelle que jusque vers les années 30 un bras de Marne occupait l'actuel boulevard des Bagaudes, et au 17<sup>e</sup> siècle, le terrain compris entre ce bras et le cours de la Marne n'était que saulaies et javaux (2) ;
3. d'un bout par devant et par haut sur le carrefour de Presles (donc quelque part devant le dépôt) ;
4. à la ruelle qui conduit du port de Porte à la porte du bourg de Saint-Maur.

### PROBABILITES OU CERTITUDE ?

Il ne nous reste plus qu'à trouver une certitude absolue ; en voici deux :

1) Un plan coté, annexé à un acte de vente de 1750, mentionne avec précision les ruelles citées ci-dessus.

2) Le même terrier, au folio 556 indique une maison Lepoupet, près la porte de Presles, qui est dans la censive de Saint-Maur, mais dont la cour est dans la censive de Charenton-Saint-Maurice. Or c'est la ruelle mentionnée ci-dessus en 4. qui était la limite entre ces deux censives. D'après les plans anciens, comme d'après les indications de Monsieur Vel-Durand dont la maison familiale était construite à cet emplacement, cette ruelle aboutissait exactement à la limite Nord-West du dépôt des autobus, ou si l'on préfère Sud-Est du garage Citroën (ex-Fiat), et sensiblement parallèle aux rues Politzer et Sévigné. Elle existe encore au cadastre de 1841, sous le nom de ruelle de Portes. Il y a là un pas facile à franchir pour situer la porte

(2) Le terme javau, comme beaucoup de termes agricoles, est d'origine celtique, et antérieur au latin populaire gabella (irlandais gabhail), ceci pour souligner l'ancienneté de la lignée de notre président et racher l'allure péjorative de ma phrase : « n'était que ».

de Presles. Je m'en garderai bien, d'abord parce que le mot est au pluriel, mais surtout parce que le bras de Marne cité plus haut s'appelle aussi bras des Portes. Mais le même terrier indique que le chemin conduisant de la porte de Presles entre au bourg de Saint-Maur par la Belle Croix (folio 493 recto). Or la Belle Croix se trouvait au Sud de la rue du Four et vraisemblablement à son entrée, sur l'actuel boulevard Maurice-Berteaux.

### SITUATION DE L'EMPLACEMENT

Il me paraît donc établi que la porte de Presles peut être située avec beaucoup de précision en face de la porte de la clinique Marcelin-Berthelot et de l'entrée du garage Citroën (ex-Fiat). Ceci ne sous-entend pas que la « porte » était une construction fortifiée avec pont-levis, herse et poterne, châtelet, tours et échauguettes, s'appuyant de part et d'autre sur des remparts massifs, mais plus prosaïquement le passage de la route sur le territoire de Saint-Maur.

Peut-être pourrions-nous proposer au Conseil municipal de baptiser ce carrefour Barbusse-Séviné-Berteaux-Leclerc, du nom de porte de Presles, ce qui aurait une certaine allure.

Et pour en finir avec la « construction » du 11, rue du Four, on peut penser qu'il s'agit d'un soutènement de terrasse, bien postérieur au 13<sup>e</sup> siècle, avec creusement d'un local de rangement, et se demander si le « parrain » de la fausse dénomination n'est pas Galtier lui-même, qui démontrerait ainsi un postulat posé par lui.

G.S.



La Porte de Presles

La même construction, sensiblement à la même époque, vue par Germaine Pouvreau.



Les textes de ces « Echos et Nouvelles » ont été revus par Jean Droz, Pierre Gillon, Madeleine Jurgens, Henri Renault et Georges Saouter.

Bernard Javault

## Des Amis nous ont quittés

**ANDRE FOUBERT** avait trouvé au chantier de l'Abbaye une nouvelle jeunesse ; le chantier avait réjoui ses dernières années et les jeunes considéraient ce patriarcat comme l'un des leurs ; symboliquement, deux d'entre eux l'accompagnèrent lors de la remise du prix de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (Novembre 1978.).

**Yann GRANDEAU** avait participé à la rédaction de « Saint-Maur en cartes postales anciennes » ; auparavant, il nous avait fait partager son érudition en commentant des enluminures de manuscrits des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles lors d'une Assemblée générale et il nous avait guidés à Rouen, ville qui lui était chère en raison du souvenir de Jeanne d'Arc (1) (Avril 1979.).

**Jean-Pierre NIVINOU** avait terminé depuis peu ses études à l'Ecole d'horticulture du Breuil ; il venait souvent au chantier de l'Abbaye, où son sourire et sa gentillesse étaient appréciés de tous ; il participait également aux activités de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maur. Il a été victime d'un accident de la route au cours de l'été 1979. Son frère Michel lui a succédé parmi nous (Août 1979.).

**Marie-Geneviève RICHARD** avait fondé la Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice : on lui doit la sauvegarde de la maison natale du peintre Eugène Delacroix (destinée à abriter une bibliothèque), la découverte et la mise en valeur d'une cave gallo-romaine et plusieurs publications, notamment une **Histoire oubliée de Charenton - Saint-Maurice**, histoire qu'elle nous avait contée lors d'une visite sur place (Décembre 1979.).

Chacun d'entre eux avait apporté sa pierre dans le combat que nous menons en faveur de l'histoire, de l'archéologie et de la sauvegarde.

Le département du Val-de-Marne, jouant en ce domaine un rôle pilote (1), a créé un poste d'Archéologue départemental, dont le titulaire est Philippe ANDRIEUX, bien connu de nos Sociétaires pour animer les stages d'initiation à l'archéologie, organisés par notre Société dans le cadre de l'Union R.E.M.P.ART.

C'est que l'Archéologue départemental, s'il est amené, par ses fonctions, à entretenir des relations étroites avec les autres services départementaux et les collectivités locales, se trouve également conduit à coordonner les activités des amateurs (2) regroupés en associations dont le but est la sauvegarde du patrimoine archéologique. Il doit de même encourager et susciter les actions d'animation et d'information nécessaires à la sensibilisation d'un large public et en particulier des scolaires.

Placé sous l'autorité du Préfet et des Directeurs de Circonscription, il a pour mission, au contact du terrain, d'intensifier les actions de surveillance, de sauvetage et d'inventaire archéologiques.

B.J.

## Trois de nos amis architectes

CES dernières années, trois de nos amis sont devenus architectes : leurs goûts, le contenu de leurs études et leurs activités professionnelles les ont conduits à partager nos préoccupations communes et à prendre des responsabilités au sein de la Société.

Pierre GILLON et, plus récemment, Pierre CONROUX ont fait leur diplôme sur les quartiers anciens de nos villes : le premier sur le Vieux Saint-Maur, le second sur le Vieux Créteil. Ils auront certainement l'occasion, l'un et l'autre, d'entretenir ultérieurement les lecteurs du « Bulletin » de l'histoire et de l'évolution de ces quartiers, pour la sauvegarde desquels notre Société est intervenue à plusieurs reprises.

Quant à Jean-Paul MAUDUIT, c'est à l'étude d'un village rural du midi méditerranéen que son diplôme était consacré.

Le 25 octobre 1979, Jean-Paul MAUDUIT et son ami Philippe ALLUIN passaient leur diplôme d'architecte devant un éminent jury (qui comprenait notamment — outre Thérèse HUMBERT, du Ministère de la Culture et de la Communication, bien connue des Associations membres de l'Union R.E.M.P.ART. — Jean SONNIER, architecte en chef des Monuments historiques, délégué aux finances de l'I.C.O.M.O.S. (1) après avoir assumé la présidence de la section française de cette organisation, qui est rattachée à l'UNESCO), et en présence de camarades, de parents et d'amis.

Suite page 16

(1) Yann GRANDEAU avait consacré un ouvrage au procès de Jeanne d'Arc, sous le titre *Jeanne insultée* ; il était également l'auteur d'un *Guidé du généalogiste* et de plusieurs communications à différents Congrès des Sociétés savantes.

(1) Les départements ayant créé un poste semblable sont peu nombreux (le Val-de-Marne a été l'un des premiers).

(2) Cf. page 29, Découvertes.

(1) Conseil international des monuments et des sites, dont le siège est à Paris (Hôtel Saint-Aignan, 75, rue du Temple, 75003).

# LE PONT DE CRÉTEIL

— par Agnès PARMENTIER —

C'est à Monsieur Norbert Casteret, bien connu par ses explorations spéléologiques et ses travaux scientifiques, que nous devons la remarquable photographie du pont de Créteil publiée ici. Ce document a été retrouvé dans les archives du Docteur Raymond Martin, son beau-père, à l'époque médecin de la préfecture de la Seine. Il a définitivement trouvé place parmi les archives de la ville de Créteil.

Si l'on connaît bien les circonstances (mais non l'événement précisément) de la destruction du pont, lors de l'invasion prussienne en 1870, et l'époque de sa reconstruction (1872-1873), on peut toutefois se poser quelques questions sur sa construction et son histoire.

De mémoire d'homme, la traversée de la Marne s'est toujours faite par bac ou par passeur. On trouve trace de passages d'eau à Créteil dès le Moyen Age, aux Archives Nationales et, dans les Archives municipales de la ville, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle.

Certains propriétaires de moulins ou des îles se firent construire des passerelles pour la commodité de leur exploitation ; les délibérations du conseil municipal en témoignent : ainsi avaient agi Théodore Lecouteux, propriétaire dans l'île Brise-Pain, et Alexandre-Georges Massinod, filateur au Moulin-Vieux, en 1831 (cependant seule la passerelle de Th. Lecouteux figure dans le cadastre de 1840).



La reconstruction du Pont de Créteil - (1872-1873) (Archives Municipales de Créteil)

(Photo Berthier-Jouanni)

Mais l'idée d'un pont reliant Créteil à Saint-Maur, au lieu du bac, était « dans l'air » à cette même époque : à l'invitation du maire de Créteil, qui était alors Simon Lecouteux, frère de Théodore, le propriétaire de l'île Brise-Pain, les habitants notables se réunissent à la mairie, le dimanche 16 octobre 1831, pour jeter les bases d'une société pour la construction d'un pont à Créteil « ... pour répondre à la circulaire de M. le Ministre du Commerce et des Travaux Publics en date du... août dernier, ladite circulaire ayant pour objet d'inviter l'autorité administrative à provoquer la construction de ponts en remplacement des bacs existants sur les rivières et ce, dans le double but et de l'utilité publique et de donner de l'occupation à la classe ouvrière » (cette préoccupation apparaît à la fois dans les registres de délibérations et d'arrêtés municipaux, et dans le dossier du pont — Archives municipales de Créteil). Il s'en suivit un devis estimatif et, probablement des plans (seul le devis est conservé).

Comme le bac, le pont projeté était à péage.

Deux délibérations du Conseil municipal, respectivement du 8 avril 1832 et du 19 juillet 1835, ont traité la construction du pont (emplacement, protestation des propriétaires voisins, tarifs des péages, demande d'appui à « l'autorité supérieure »).

Peut-être est-ce à cause de l'opposition de Théodore Lecouteux ou des dispositions de la loi du 7 juillet 1833, relative aux expropriations pour cause d'utilité publique, que la réalisation du pont fut retardée. Elle fut finalement concédée, ainsi que l'exploitation des péages,

(1) Le bac traversait au niveau de la passerelle, donc en aval de l'île Brisepain sur Créteil, juste en amont de l'île Mâchefer sur Saint-Maur.

au sieur Chavier, par décision ministérielle du 7 juillet 1837 pour une durée de 26 ans 10 mois. Cette concession découlait de l'ordonnance royale du 26 décembre 1836, portant construction d'un pont sur la Marne, au territoire de Créteil.

L'arrêté du préfet de la Seine du 20 juin et le jugement en première instance du 3 juillet 1839 prononcèrent enfin les expropriations nécessaires et, le 9 avril 1841, un arrêté du préfet autorisait le concessionnaire à ouvrir le pont à la circulation.

La construction du pont entraîna certaines modifications dans le tracé des voies de Créteil et de Saint-Maur. Du côté de Créteil, pour accéder au pont, une nouvelle voie fut ouverte, suivant partiellement le tracé de l'ancienne rue du Port avec deux tronçons nouveaux, l'un en direction du pont à l'extrémité sud-est, l'autre vers l'église, à l'opposé : ce fut la rue Saint-Maur, actuellement avenue de Verdun (1).

A Saint-Maur, une délibération du conseil municipal du 18 septembre 1840, relative aux travaux du pont de Créteil demandait que « l'exécution du remblai des abords du pont fut combinée de manière à ne pas interrompre le chemin rural dit des jardins. Le conseil fait d'ailleurs observer qu'il n'a aucun renseignement sur les travaux que l'on se propose de faire ».

Le tarif du péage, jugé « applicable » par le conseil municipal en 1832, ne nous est pas connu. Mais certainement la charge qu'il représentait était très mal supportée par les usagers : un des effets de la Révolution de 1848 fut la suppression de fait du péage pendant quelques mois. Le concessionnaire recevait des menaces et craignait que le pont (construit en charpente) ne subisse des dégradations ou, pire, qu'il ne soit incendié. Il demanda au maire l'établissement d'un poste de garde à proximité du pont, alors isolé de toute zone habitée. Le maire ne pouvant satisfaire à cette demande suggéra que le péage fut racheté « par l'Etat ». Le préfet de la Seine répondit que le Trésor public ne pouvait supporter le rachat des nombreux péages des ponts de la région de Paris. Le péage fut donc rétabli et maintenu jusqu'à l'extinction de la concession, deux ans avant la destruction du pont, en 1870.

Le pont, rétabli après la guerre de 1870, était devenu très insuffisant vers les années 1950. Il fit l'objet de plusieurs projets d'élargissement et même de reconstruction et a été, de fait, entièrement reconstruit en 1962-1963, pour remplacer l'ancien qui n'avait que 8,50 m de large, au même endroit, légèrement en amont. La construction s'est faite en trois temps : construction d'une moitié du nouveau pont à côté de l'ancien, en amont ; ouverture de ce demi-pont à la circulation et destruction de l'ancien ; construction de la seconde moitié du pont.

Le pont de 1872-1873 n'existe plus que dans le souvenir des Cristoliens et les dossiers d'archives. La photographie de Monsieur Casteret et les cartes postales qui le représentent sont d'autant plus précieuses pour l'historien de Créteil.

A.P.

Sources : Archives municipales de Créteil O22, D1/3, D1/5, D3/6 ; Archives de Paris 4 S 6 9. Le seul document conservé aux Archives municipales de Saint-Maur concernant la construction du pont de Créteil est la délibération du 18 septembre 1840 ci-dessus mentionnée.

## ECHOS ET NOUVELLES - suite

Le projet présenté, longuement mûri aux côtés de Georges-Henri PINGUSSON (récemment décédé et que l'on salue aujourd'hui comme l'un des grands architectes du XX<sup>e</sup> siècle), concerne deux édifices : l'Hôtel de Ville et la Maison des Associations.

Le choix du projet serait banal, s'il ne s'agissait de GRILLON.

Le centre historique de ce village provençal (2), construit à l'intérieur de remparts, s'est vidé rapidement de sa population (pourtant importante : 1 200 habitants sur un hectare en 1810), à la suite d'une malencontreuse construction — une nouvelle église — qui en gênait l'accès.

Aujourd'hui, le centre n'est plus habité ; il a conservé des éléments dignes d'intérêts sans avoir subi de transformations, car son abandon n'a pas été suivi (ou précédé) d'une « colonisation » qui l'aurait défiguré et qui — peut-être — aurait compromis tout projet visant à lui redonner vie.

En effet, alors que la lente dégradation du patrimoine s'avère souvent sans solution raisonnable à vues humaines, ici l'utopie devient une réalité à « portée de truelle » : la population de GRILLON est en expansion et les constructions prévues, qui s'insèrent autour des deux bâtiments collectifs (objets du diplôme) dans un projet plus vaste de restauration (et de reconstruction partielle) du vieux village, trouveront des utilisateurs permanents.

Ainsi, le projet d'ensemble (et c'est là le point intéressant) soulève à la fois des problèmes d'ordre pratique (il ne s'agit pas d'un débat académique : les entrepreneurs se trouvent déjà sur le terrain) et des problèmes d'ordre doctrinal (3) : comment, dans un site protégé, intégrer harmonieusement architecture moderne et architecture ancienne, en respectant l'héritage... sans pour autant sombrer dans le fétichisme ? (4)

B.J.

Suite page 20

(2) En toute rigueur GRILLON se trouve « en Avignon ».

(3) Ces problèmes sont largement abordés dans le numéro spécial de la revue *MONUMENTS HISTORIQUES (la charte de Venise et les restaurations françaises)* édité par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (Hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine - 75004 Paris).

(4) Cf. Le numéro 321 de la revue « Techniques et Architecture », juin-juillet 1980.

# UNE VIEILLE FAMILLE AU VILLAGE DE SAINT-MAUR LES «GAUTIER» (3ème partie)

par Louis BUFFET

*Cet article fait suite aux récits généalogiques parus dans les bulletins nos 52-53 de 1972-73. La source de notre documentation provient de nos archives familiales et de la tradition orale.*

## AUGUSTE LOUIS GAUTIER 1868-1951

Il était le fils aîné de Jules Auguste Gautier, né à Saint-Maur le 8 mars 1868. Il fut baptisé en l'église Saint-Nicolas le 5 mai 1868. Le 13 septembre 1870, alors que des éclaireurs allemands se montraient de l'autre côté de la Marne, le tambour de ville publie l'ordre d'évacuer Saint-Maur.

Les deux charrettes de la famille Gautier sont attelées, chargées à la hâte de hardes et de provisions. Auguste Louis Gautier, âgé de deux ans et demi quitte sa maison accompagné de sa mère, de ses grands-parents et de sa tante paternelle. Ils se rendent chez sa tante maternelle Hortense Alègre, épouse Lorrain, habitant 20, rue de Meaux à Paris, dans le 19<sup>e</sup>. Dans cette maison d'accueil, Auguste Louis Gautier retrouve ses grands-parents maternels d'Emerainville (Seine-et-Marne) : au total sept membres de sa famille y étaient réunis. Dès les premiers mois du siège, les restrictions sur les denrées de consommation se font sentir. La mère d'Auguste Louis Gautier fit échange de stères de bois contre des litres de lait. C'est ainsi que, pendant quelques semaines, chaque matin, Auguste Louis Gautier put boire son bol de lait. Le bois provenait d'un emmagasinage dans Paris entrepris par son père quelques mois plus tôt ; le lait était la production d'une laiterie saint-maurienne réfugiée dans la capitale avec son cheptel.

Vers la mi-décembre, chaque adulte reçoit par jour trente grammes de viande de cheval. Pendant cette période de rationnement, il fut attribué à la famille Gautier (sept personnes), la viande d'une queue de cheval. La grand-mère maternelle d'Auguste Louis Gautier ayant de la répugnance pour cette boucherie, on lui fit prendre la viande d'une queue de cheval pour celle d'une vache... Le repas fut mangé de bon cœur. Dans l'après-midi Auguste Louis Gautier, qui avait entendu la conversation sur la supercherie... dévoila la vérité. Voyant sa grand-mère monter rapidement l'escalier, Auguste Louis lui cria : « Eh, mémère... Tu rues, t'as mangé du dada ».

Les années passèrent ; Auguste Louis Gautier fut élève de l'école de Saint-Maur Centre, de 1875 à 1882. Ses directeurs successifs furent J. Dupré (cousin à la cinquième génération) et S. Chauchot. Vers 1880-1881 à côté de l'instruction primaire classique, il faut mentionner l'enseignement patriotique par l'image, l'éducation militaire donnée sous la forme de « bataillons scolaires ». Ces réalisations rentraient dans le cadre d'une politique de « Revanche ».

Les élèves les plus âgés de l'école étaient revêtus d'uniformes militaires et recevaient des armes proportionnées à leur âge, pour être entraînés à l'exercice.

Auguste Louis Gautier, premier de sa classe, fut promu au grade de sergent ; il portait avec fierté ses galons. Le jour de la commémoration de la bataille de Champigny (30 novembre au 2 décembre 1870), un défilé était organisé jusqu'au monument commémoratif construit à Champigny en 1877 (1).

Auguste Louis Gautier assista au catéchisme et fut confirmé le 24 avril 1880. En 1882, il a été « jugé digne » d'obtenir le Certificat d'Etudes Primaires.

Le Quadrille des Lanciers fut très à la mode au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1891-1892, Auguste Louis Gautier a été un fervent de cette danse. Les couples de danseurs en habits et en robes chatoyantes réunis en nombre pair exécutaient des contre-danses. Le quadrille comprenait cinq figures : les tiroirs, les lignes, les moulinets, les visites, les lanciers, pendant lesquelles les cavaliers et cavalières se côtoyaient, se mêlaient avec une grande élégance. Son frère cadet, Jules Gautier tenait très souvent la place de premier cavalier, conducteur du quadrille.

Il était fréquent qu'après les soirées de danse qui se terminaient tard dans la nuit, Auguste Louis Gautier dût se rendre le lendemain à Emerainville (Seine-et-Marne) pour charger les ventes de bois et les ramener à Saint-Maur. Levé à trois ou quatre heures du matin, il se mettait en route à la pointe du jour. Arrivé au fort de Champigny, il étalait des sacs sur le plateau de la charrette, se couchait de tout son long et laissait le cheval continuer la route qu'il connaissait fort bien. Heureux temps où la voiture roulait le conducteur endormi... mais gare aux gendarmes, car cela était interdit (2).

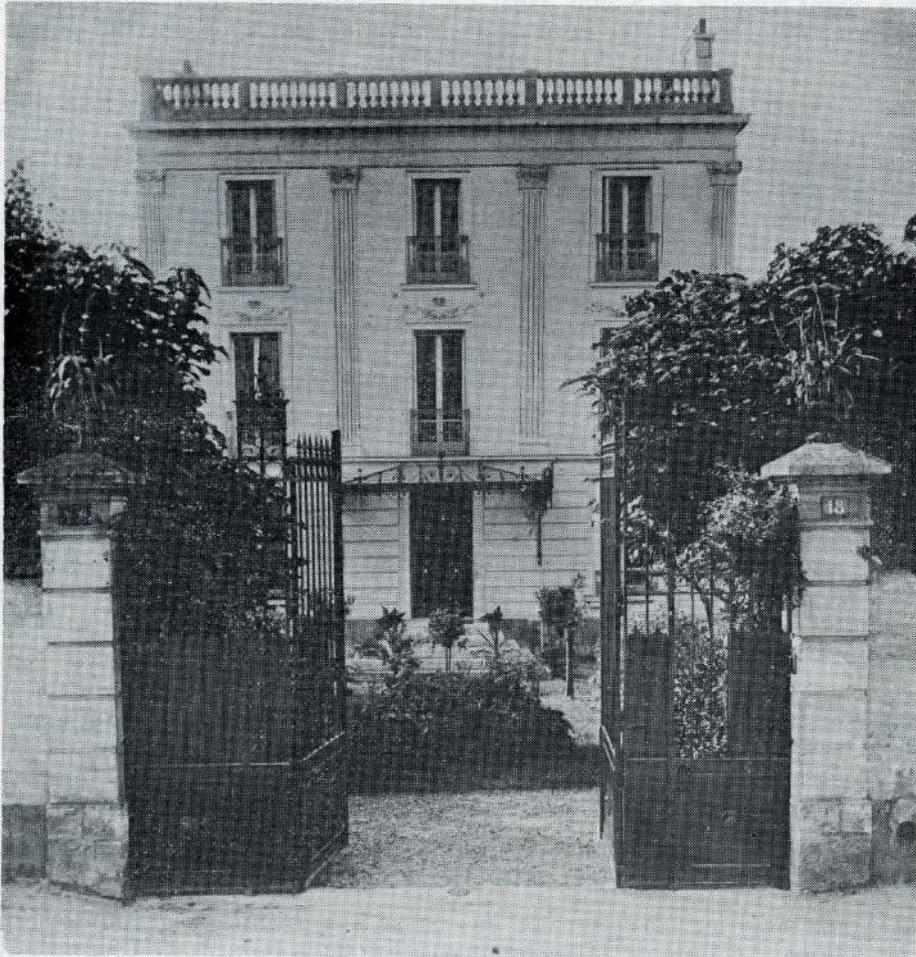
(1) Se reporter à : Champigny en cartes postales anciennes nos 58, 59 et 73.

(2) Voir Champigny en cartes postales anciennes n° 77.

En 1888, Auguste Louis Gautier est convoqué à l'appel de sa classe. Il tire au sort un mauvais numéro qui le désigne pour faire cinq ans de service militaire comme le prévoit la loi de 1872. Un an plus tard, la loi de 1889 ramène la durée de ce service à trois ans.

De haute taille (1,78 m), il fut incorporé dans un régiment d'artillerie de marine caserné à Cherbourg. Ses classes terminées, il passa par les différents grades successifs jusqu'à celui de maréchal des logis.

Auguste Louis Gautier se marie le 20 avril 1893 à Hortense Louise Lorrain, sa cousine germaine, âgée de vingt-deux ans, née à Paris dans le 19<sup>e</sup>. En 1908 ses beaux-parents, Louis Lorrain et Hortense Alègre son épouse, viendront prendre leur retraite à Saint-Maur au 30, avenue des Saules (actuellement rue Ronsard).



30 avenue Gallieni (anciennement : 18 rue Maurice).

De cette union naîtront trois enfants :

- Louise Hortense, née à Saint-Maur le 20 mars 1894 (dont nous reparlerons) ;
- Marie et Hortense, leurs filles cadette et benjamine, nées à Saint-Maur qu'elles n'ont jamais quitté et où elles résident encore actuellement.

Auguste Louis Gautier fit, dans la première quinzaine de juin 1905, une période militaire de treize jours à Epinal.

Auguste Louis Gautier et son frère Jules Gautier succédèrent à leur père, marchand de charbon et grainetier, au 6, rue du Pont de Créteil (quartier de la « Croix Souris ») (3).

En avril 1913, ils se retirèrent des affaires et vinrent s'installer au 18, avenue Maurice (actuellement 30, avenue Gallieni). Dans cette propriété ils cultivaient un jardin d'environ 2 000 m<sup>2</sup>. Deux à trois jours par mois, ils assumaient les encaissements à domicile de la Banque de France.

(3) Se reporter à : Saint-Maur en cartes postales anciennes n° 25. (A droite, 3<sup>e</sup> maison dans le renfoncement).

Leur vie était réglée avec une exactitude et une ponctualité à faire rêver : lever 6 heures ; déjeuner 11 h 30 ; arrêt du travail 16 h 30 en hiver, 18 h en été ; dîner 19 heures ; coucher 21 heures. L'emploi du temps était scrupuleusement respecté. Toutes les pendules étaient minutieusement remises à l'heure tous les huit jours. A 21 heures, avant que les neuf coups se soient écoulés, le journal était plié, les lunettes et les chaises rangées.

Sollicités à plusieurs reprises pour un mandat de conseiller municipal, Auguste Louis Gautier et son frère Jules Gautier ont toujours refusé. Le tour de Marne de 14 kilomètres n'était pas un exploit, mais une simple promenade pour le marcheur infatigable qu'était Auguste Louis Gautier. Il aimait renseigner les personnes qui cherchaient leur chemin, indiquant toutes les rues de Saint-Maur par leur nom. L'ancienne ou la nouvelle appellations ne lui étaient pas étrangères. Le labyrinthe des 200 kilomètres de rues de Saint-Maur n'avait pas de secret pour lui.

Au cours des cérémonies nationales ou des fêtes populaires, il était fréquent que Auguste Louis Gautier et son frère se rencontrent avec Auguste Marin, maire de Saint-Maur.

La conversation était courte mais toujours amicale, Auguste Marin ne manquait jamais de faire revivre leur origine familiale en les appelant les « Vieux de Saint-Maur ».

Le 1<sup>er</sup> juin 1950 Hortense Louise Lorrain, épouse de Auguste Louis Gautier, décède au 32, avenue Godefroy-Cavaignac à Saint-Maur. L'année suivante, à ce même domicile, Auguste Louis Gautier décède le 30 juillet 1951.



La boutique des Gautier « Bois et Charbons » - Graineterie », 6, rue du Pont de Créteil

#### LOUISE HORTENSE GAUTIER 1894-1972

Elle était la fille aînée du précédent, née à Saint-Maur le 20 Mars 1894. Vers les années 1900, Louis Hortense Gautier allait jouer dans le jardin de sa grand-mère paternelle (à l'emplacement actuel de l'église Sainte-Marie aux Fleurs). Cette propriété familiale avait appartenu à son trisaïeul Nicolas Gautier. Elle faisait partie d'un seul lot avec la propriété du 38 et 38 bis, rue de La Varenne. Elle en fut séparée par la construction du chemin de fer Paris-Bastille entre 1853-1859.

C'était un simple jardin avec quelques arbres fruitiers. Un abri pour les outils servait de refuge contre la pluie. Un fort beau rosier se trouvait à côté du puits. Louise Hortense en cueillait les roses mousseuses. Elle aimait en rapporter de beaux bouquets. Sa grand-mère paternelle semait dans son jardin des soleils. Louise Hortense avait grand plaisir à l'époque de la récolte des graines d'en distribuer à un singe, rue Leroux. Celui-ci se trouvait toujours perché sur le faite du mur. En remerciements de ses gâteries, le singe lui lançait les cosses sur la tête.

Louise Hortense Gautier fut élève de l'école de filles du Centre (Marinville) de 1900 à 1907. Sa directrice était Madame Avinain. Ses différentes années scolaires furent toujours entérinées par de nombreux premiers prix : de calcul, d'histoire, de géographie, de grammaire, de couture, d'instruction civique où le bon travail, l'exactitude et la bonne conduite n'étaient pas exclus. Louise Hortense Gautier obtint son Certificat d'Etudes Primaires le 15 juin 1905. Elle aurait désiré être institutrice mais ayant mal aux yeux, elle ne put réaliser son désir.

L'abbé Barthélémy lui enseigna le catéchisme. C'est en l'église Saint-Nicolas, le 6 Juin 1905, que Louise Hortense fit sa première communion. Elle fut confirmée le lendemain 7 Juin 1905. L'évêque, un prélat âgé, assis sur un fauteuil face à l'assemblée, les confirmants se présentent devant lui. La directrice de Saint-André sert de marraine de confirmation à toutes les jeunes filles.

En 1908, après avoir quitté l'école, Louise Hortense Gautier aida ses parents à leur commerce et aux travaux ménagers. Elle se fiança le 14 Juillet 1920 à Jean Buffet, vingt-neuf ans, quincaillier et marchand de charbon à Mer (Loir-et-Cher). Il avait vécu son enfance à Saint-Maur et Joinville chez ses oncles et tantes paternels, directeurs d'Institution : Pension Bourdiol (Favre), Pension Padey (Pasteur).

Le mariage eut lieu à Saint-Maur le 22 Septembre 1920. Après une absence de Saint-Maur de vingt-deux ans, Louise Hortense Gautier, épouse Buffet revient en 1942 avec sa famille habiter Saint-Maur au 27, avenue Galliéni.

En 1955 nous la retrouvons au 30, avenue Ronsard, dans la propriété ayant appartenu à ses grand-parents maternels. Le 4 Janvier 1972, à l'hôpital intercommunal de Créteil, elle fut enlevée à l'affection des siens.

L.B.

## ECHOS ET NOUVELLES suite

Bernard Javault

### Visites

**P**ERIODIQUEMENT, notre Société propose de faire visiter les vestiges de l'ancienne Abbaye de Saint-Maur, sous forme de « Journées portes ouvertes », qui remportent un grand succès : plusieurs centaines de personnes viennent se rendre compte, sur place, des efforts accomplis et des travaux réalisés.

En outre, des groupes peuvent demander des visites « sur mesure » : c'est ainsi que d'autres Sociétés d'Histoire et d'Archéologie, des scolaires, des jeunes (et des moins jeunes) ressortissants des Villes Jumelées avec Saint-Maur, des Associations comme « Saint-Maur Accueil » et l'A.M.O.P.A. (Association Amicale des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) ont été accueillis à l'Abbaye ; il faut préciser que la visite peut s'élargir à l'ensemble du quartier, si le groupe en exprime le désir (prévoir l'horaire en conséquence).

Depuis peu, des visites sont organisées à Créteil : l'église Saint-Christophe, le Colombier, le quartier entourant l'ancienne Mairie ; la première de ces visites s'est faite sous forme de rallye pédestre et était agrémentée d'une exposition (1) ; plus récemment, « Saint-Maur Accueil » a traversé la Marne et s'est rendu à l'église de Créteil.

(1) Cf. page 26 : Expositions.

(1) La session de février a lieu à Créteil (laboratoire de l'Archéologue départemental) ; les autres sessions ont lieu à l'Abbaye de Saint-Maur.

(2) Cf. page 31, Nouvelles de l'Union R.E.M.P.ART.

### Stages

**C**ONSIDERANT que la formation conditionne la qualité des travaux effectués et la continuité de l'action entreprise, la Société s'est efforcée de promouvoir une politique de stages.

Deux stages de taille de pierre, encadrés par un professionnel, Noël PONCELIN en 1978, Hugues de BAZELAIRE en 1979, ont eu lieu à Pâques, à l'Abbaye de Saint-Maur, réunissant cinq stagiaires la première année, sept la seconde ; l'expérience n'a pas été renouvelée en 1980, faute de candidats.

En revanche, depuis Pâques 1979, des stages d'initiation à l'archéologie, dont la responsabilité scientifique et pédagogique est confiée à Philippe ANDRIEUX, ont lieu régulièrement et remportent un grand succès. C'est que le site archéologique de l'Abbaye, dont la structure est perturbée, constitue par là-même une bonne approche pédagogique de l'archéologie. Le cycle comporte, en principe, quatre étapes : la première année, première rencontre avec les problèmes archéologiques à Pâques, puis application pratique en été ; la seconde année, travail en laboratoire en février (1), puis seconde période d'application pratique en été.

Ces différents stages sont organisés par la Société dans le cadre de l'Union R.E.M.P.ART (2).

B.J.

Suite page 26

# UN RECORD D'INAUGURATIONS A SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, LE 22 JUIN 1907

par le Chanoine Joseph PETIT

En une journée, au temps des voyages en fiacre, le vicaire général Lefebvre, archidiacre de Saint-Denys (1), a visité les quatre églises de la Boucle de la Marne. Depuis des années, le curé Rivencq et ses prédécesseurs à Saint-Nicolas du Vieux-Saint-Maur ont apporté tous leurs soins au service religieux dans les 11 km encerclés par les rives de notre charmante rivière ; ce qui représente bien, d'église à église, un périple fatigant de plus de 8,300 km : soit de Saint-Nicolas à Notre-Dame du Rosaire du Parc de Saint-Maur, à Saint-Hilaire de la Varenne, à Saint-François de Sales d'Adamville et retour...

Au reste, au civil, la population de la ville, de 3 944 habitants en 1860, est passée à 28 238 en 1907 ; avec une répartition approximative d'un quart pour chaque quartier.

Dans le domaine religieux, si les trois chapelles sont desservies par des vicaires dévoués de Saint-Nicolas, dont un habite dans chaque quartier, le curé, à l'extrémité de la ville gouverne le tout, y assure de beaux offices et, en ce qui concerne le plus voyant, les mariages et les convois.

C'est pourquoi dans un souci pastoral — qui sera développé plus loin et par les faits —, pour avoir des prêtres plus responsables et plus près des paroissiens, pour que les fidèles se sentent mieux servis, plus actifs et pourquoi pas plus généreux, le cardinal Richard, enfin dégagé de la tutelle du Régime concordataire et du refus du gouvernement de créer de nouveaux centres religieux, décide, au lendemain de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, d'ériger en paroisses les trois chapelles de Saint-Maur. En cela, il répond aux vœux, voire aux pétitions depuis longtemps formulées.

Lors donc, le 22 juin 1907, le Vicaire Général Lefebvre, archidiacre de Saint-Denys (la seule division ecclésiastique d'alors pour la banlieue), accomplit la performance, en une même journée, de présider solennellement les offices aux quatre églises.

Ce fait doit sans doute demeurer inédit dans l'histoire de bien des diocèses.

## Les fidèles veulent une vie religieuse dans leur quartier.

Mais, avant de décrire ce jour mémorable, il demeure possible, grâce aux archives et documents de l'archevêché de Paris, de mesurer les événements préparatoires de 1858 à 1907. Les cartons sont remplis de papiers provenant de la paroisse du Vieux-Saint-Maur.

Que de correspondances officielles sagement dosées ; de lettres personnelles objectives, astucieuses, passionnées ou aigre-douces ; de dossiers momentanément égarés ou sans réponse. Et tout cela du fidèle, parfois anonyme, au curé, au vicaire général, à l'archevêque, au préfet, au ministre des cultes... et réciproquement, la navette...

Sous le curé Collomb (1856-1876), alors que la chapelle Saint-Hilaire a été ouverte au culte en 1860, débarque du Midi, avant 1863, un abbé Delpy, prêtre du diocèse de Carcassonne, ancien militaire, d'opinions libérales, apparaissant comme le chapelain de M. Caffin, marchand de biens qui finançait ; il pose presque ses conditions et n'est pas fâché, dit-on, de se faire appeler M. le Curé ; peut-être est-il à l'origine en 1876 d'une pétition de 700 noms demandant une paroisse.

Du coup, d'Adamville, où une chapelle a été aussi construite en 1853, une demande signée par 610 habitants arrive à Mgr Darboy, archevêque de Paris, ainsi qu'au Préfet, réclamant aussi l'autonomie culturelle.

Mais, à la visite pastorale de 1864, le curé de Saint-Nicolas fait valoir, à l'encontre, que les paroissiens éloignés viennent bien près de chez lui pour demander le médecin et voir le pharmacien et qu'ils peuvent du même coup sonner à sa porte pour les malades urgents.

Quoiqu'il en soit, en 1874, il écrit à Paris (oh ! le beau temps où la plume d'oie formait une écriture hautement calligraphiée avec une encre séchée à la poudre !) une lettre un peu amère quant aux réticences de la municipalité radicale.

Après lui, le curé Depontaillier (1876-1886) commence à traiter avec la Compagnie du Chemin de fer de l'Est propriétaire de grands terrains au Parc, en vue de la construction d'une chapelle.

L'abbé d'Hulst, nouvel archidiacre, vint se rendre compte de la situation.

En 1881 la municipalité interdit les processions, comme atteinte à la liberté de conscience.

(1) Contrairement à l'usage civil (la Ville de « Saint-Denis »), l'usage ecclésiastique est d'orthographier « Saint-Denys », du nom du martyr.



La vieille église Saint-Nicolas, en ses décors, au début du siècle.

Mais voici le curé qui accomplit tout le travail pastoral avec sagesse, sérénité et vaillance : M. Beuscher (1886-1904).

On possède de lui, aux archives, un mémorandum de 18 pages, daté du 21 février 1903, et adressé au Cardinal Richard.

Avec émotion, il parle de sa population qui ne cesse de s'accroître, des gens qui vont travailler à Paris, grâce au chemin de fer de la Bastille qui a quatre stations dans la ville, de ceux qui ont un emploi sur place, des nombreux petits rentiers, de ceux qui désirent vivre ignorés en banlieue ; il mentionne aussi les protestants.

Tout le problème religieux part d'une célèbre Mission prêchée par les Pères rédemptoristes, en mai 1891, dans les trois lieux de culte (le Parc n'est pas encore achevé), totalisant 3 000 communions, 1 500 auditeurs, 200 retours ; mais concluant aussi, avec le plus grand réalisme, sur les desiderata et espoirs légitimes des paroissiens les plus éloignés du Vieux-Saint-Maur.

Le curé Beuscher, dès 1886, avait eu une idée — que nul ne tressaille d'horreur ! — La vieille église des XI<sup>e</sup>, etc., s'écroulait ; il convenait de toute urgence de réparer tour, voûtes, chœur, nef (les anciennes constructions adossées au mur au début du XIX<sup>e</sup> ne facilitaient point les choses).

Dès lors il fallait de l'argent : l'église-mère aidait les chapelles ; les fidèles lointains se souciaient peu du centre ; le conseil municipal — car en Concordat il n'avait à intervenir qu'après les efforts de la Fabrique —, en 1892, M. Aureau étant maire, réclamait des comptes paroissiaux et trouvait exagérées les dépenses de vases sacrés, de location de fiacres, de prédicateurs qui trop souvent tonitruaient contre les institutions démocratiques et républicaines...

L'idée première du curé était donc — et en cela il rejoignait les préoccupations de la Municipalité — mairie centrale, bureaux, écoles, cimetière... — d'abandonner purement et simplement Saint-Nicolas !

Les raisons invoquées étaient les suivantes : une église centrale, desservant toutes les chapelles sera construite près de la mairie ; plus grande elle pourra accueillir pour toutes les cérémonies et notamment quand il y aura ensemble plusieurs mariages et convois ; elle sera aussi plus près du cimetière.

Quant à la statue vénérable de Notre-Dame des Miracles, du XII<sup>e</sup>, jadis à l'abbaye et ensuite en 1790 à l'église, elle s'y verra transportée ainsi que le pèlerinage séculaire au Parc de Saint-Maur.

Cette conception réaliste est rapidement abandonnée, car il dut y avoir une opposition formidable et si une commune a besoin d'une certaine ampleur, cohésion géographique et administrative, l'Eglise, elle, doit être présente aux quartiers.

En attendant la Préfecture intervient pour obliger la municipalité, en 1889 à des réparations qui aboutiront à la restauration de 1896.

Pendant ce temps l'affaire du Parc progresse et l'on trouvera plus loin les différentes étapes de construction.

Une feuille imprimée par le curé Beuscher pour être distribuée à toute la ville en 1893 montre les âpres discussions en haut lieu et les longs cheminements. Il existe au moins seize lettres officielles et officieuses depuis 1886. Le papier sert d'introduction à une souscription conduite par M. Colont de Coétlogon, qui sera suivi plus tard par M. Salleix-Laborge.

Après une pétition de 1890, l'on passe à l'action financière.

Enfin le lieu de culte des Marronniers est érigé en chapelle de secours (le cas demeure rare en ces temps là par suite de réticences de l'Etat et des communes) toutes formalités ayant été remplies par un décret du Président de la République rendu en Conseil d'Etat le 6 août 1896.

Un document émouvant reste celui de 1898, où une pétition en faveur de l'autonomie de la chapelle du Parc qui vient d'être achevée comporte 525 noms avec professions, signatures et adresses. Quelle mine pour les chercheurs de généalogies.

Du coup La Varenne en 1899 copie la méthode avec 1 440 noms (certains même parlent de 4 000 avec les gens du quartier sympathisants).

Le Préfet renvoie à la Commune qui dit : Non.

C'est alors qu'un argument péremptoire se propage de bouche à oreille au marché et au coin des rues : la grève de l'argent et le refus de donner à la souscription, tant qu'on ne sera pas érigé en paroisse.

Le civil se mêlant au religieux, la Municipalité craint fortement l'éclatement de la cité et l'autonomie, pourquoi pas pendant qu'on y est, des quatre quartiers.

Convient-il d'entrer dans toutes sortes de considérants vrais ou ragotés : des paroissiens notoires sont morts sans sacrements ; le curé conserve au centre les vicaires les plus éloquents ; ces derniers sont obligés d'assister à ses vêpres ; des enfants ne vont pas au catéchisme (et pourtant il y a des cours locaux) ; tout l'argent va là-bas ; une messe qui coûte trois francs entraîne pour être dite dans une chapelle cinq francs de dépense supplémentaire à cause de la location du fiacre ; de nombreux convois civils ont lieu, 25 % assure-t-on en 1903, et la mairie offre une superbe couronne d'immortelles ; le convoi de Mme Wlabeck-Adam a bien été célébré dans son fief d'Adamville ; les enfants vont aux écoles et patronages municipaux, etc...

En 1904 la mairie se montre de plus en plus hostile.

Le curé Beuscher de son côté devient très réaliste et, depuis 1896, il a demandé formellement à ses supérieurs la division du pays en quatre paroisses.

Avec conscience et persévérance il prépare la relève, s'occupe du nombre de ses vicaires, des trois communautés de religieuses, des écoles, des patronages. Il s'efforce de former des auxiliaires et de futurs chefs responsables et d'initiative, soucieux des cérémonies, des confessions, des malades, de la préparation des mariages, de l'apostolat auprès des jeunes, du soin des finances et des contacts avec tous les gens.

#### **A Saint-Nicolas du Vieux-Saint-Maur.**

M'excusant de ce long préambule, j'en viens aux fameuses cérémonies.

Avant la grand'messe le Vicaire général lit l'ordonnance archiépiscopale ; il le fait en chaire par nécessité acoustique, en même temps que par mode de gouvernement.

Il a la délicatesse, ou plus exactement la justice, de nommer l'ancien curé Beuscher qui de 1886 à 1904 a assuré la vie des chapelles, y usant sa santé. Au reste, en témoignage officiel de gratitude, il avait été nommé chanoine honoraire de la cathédrale Notre-Dame de Paris et c'était la première fois qu'un curé desservant de la banlieue recevait cette distinction.

Au discours de l'archidiacre le curé Rivencq ajoute la note émotive de la séparation et de la compréhension nécessaire à ce nouveau découpage en paroisse.

## **A Saint-Hilaire de La Varenne.**

De là l'on s'en fut, au trot du cheval, vers l'extrémité de la ville, par des chemins pierreux, l'ancien Petit-Parc, la vieille route de Saint-Maur, croisant le chemin de fer fumeux de la Bastille, la Porte Blanche, les écoles, les lotissements, jusqu'à La Varenne.

Là avait existé, complément et souvent rival du Vieux Saint-Maur, une antique église du X<sup>e</sup> (cloche de Bronze 1658), au coin de la rue des Perdrix et de l'avenue des Sorbiers, voire des Mûriers.

En 1693, près d'un castel et avec l'aide du Prince de Condé, un sanctuaire avait été reconstruit, rue Saint-Hilaire, fermé à la Révolution, désaffecté et enfin démoli, faute de ressources et aussi de paroissiens pas assez nombreux.

En 1860, le promoteur du temps Caffin, dit d'Orsigny, construit une chapelle de 180 places (cloche de 1770), prenant à sa charge tous les frais du culte.

Bien des événements suivent : la mort de M. Caffin en 1877 ; le projet de racheter pour 40 000 F ledit sanctuaire, mais la Municipalité, malgré les efforts du Préfet s'y opposait pour des raisons de charges financières possibles et parce que cela, disait-elle, ne l'intéressait nullement, 15 mars 1878 ; les mésententes et contestations juridiques et procès entre les héritiers ; la fermeture de ce lieu de culte, (ce qui créa une sorte de révolution), sa réouverture moyennant un loyer annuel de 800 Frs. ; son rachat pour la somme de 16.000 Frs. par le cardinal Richard en 1880 ; enfin l'érection en chapelle de secours par décret du Président de la République.

Beaucoup de réparations seront effectuées de 1885 à 1901 au presbytère, où l'on trouve maintenant l'abbé Bauché.

Le Vicaire général installe, comme curé, l'abbé Deshayes, jadis vicaire à Saint-Maurice et à ce jour vicaire à Saint-Laurent de Paris.

La cérémonie a lieu avant la grand'messe de 10 heures.

Ainsi Saint-Hilaire redevient paroisse, après un intervalle de plus de cent années.

Faut-il rappeler — sans faire de politique — les tensions de La Varenne et particulièrement des pétitions depuis 1858 et une sorte de vote-referendum en 1911 ; on en voulait jadis à Adam pour ses spéculations financières ; on se plaignait de l'éloignement de la mairie et de ce que ce quartier était traité, disait-on, en parent pauvre.

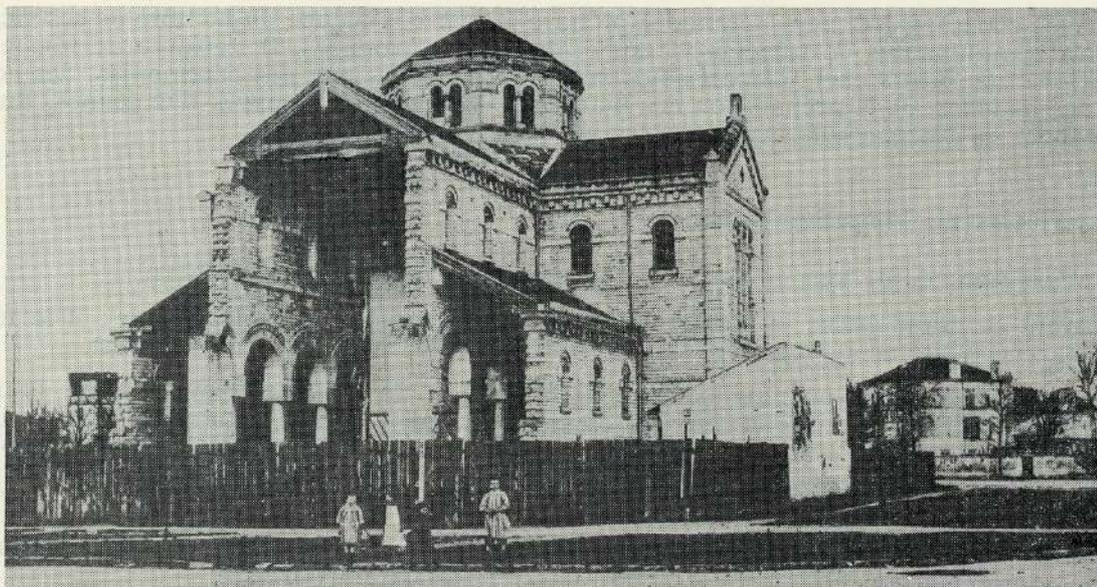
## **A Notre-Dame du Rosaire du Parc de Saint-Maur.**

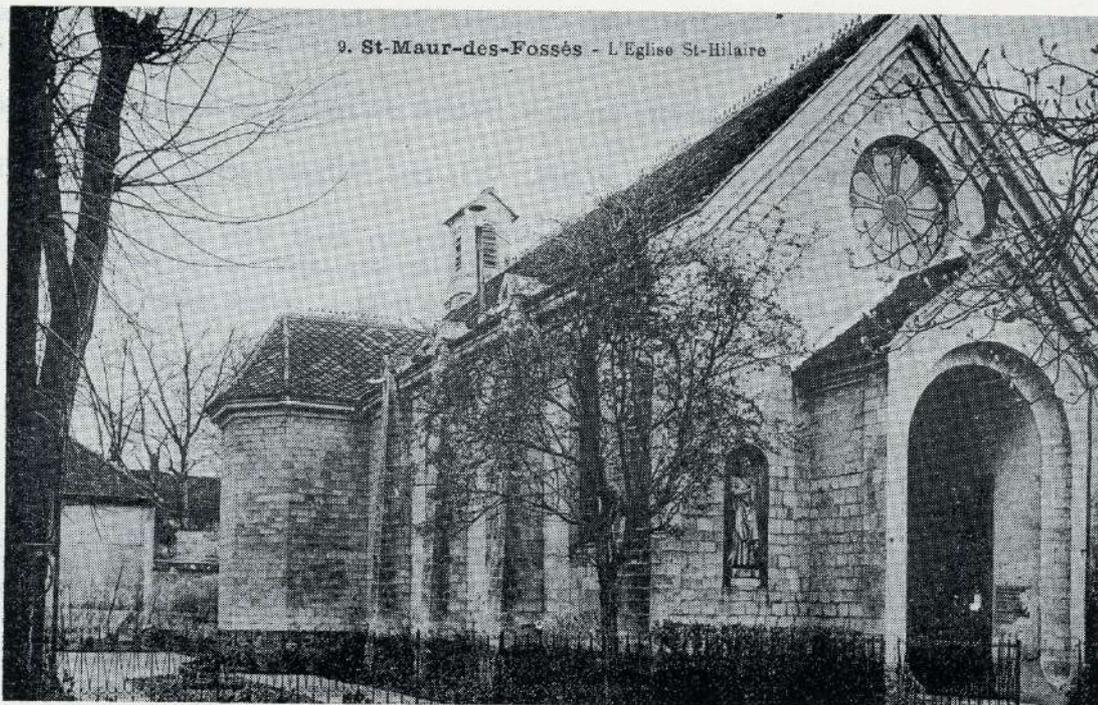
Ici, pour alléger quand même la tâche de l'archidiacre, l'office est présidé par le chanoine Adam, promoteur du diocèse (l'Histoire ne dit pas s'il est parent du promoteur immobilier Adam, le créateur d'Adamville).

Repassant le chemin de fer, trotinant sur la vieille route de Saint-Maur à La Varenne, puis l'avenue des Erables, l'on arrive à l'église du Parc, vers la fin de la grand'messe, pour y proclamer pour la troisième fois, la déclaration officielle.

Le Vicaire général Lefebvre louange l'abbé Boulvé qui s'est dévoué pendant dix ans dans ce centre de culte, mais présente comme curé l'abbé de Villèle, vicaire à Saint-Honoré d'Eylau.

L'église du Rosaire, au Parc, lors de son agrandissement en 1897.





9. St-Maur-des-Fossés - L'Eglise St-Hilaire

L'église de La Varenne-Saint-Hilaire jusqu'en 1933.

L'église apparaît toute blanche en pierre de taille, en style roman-auvergnat.

La compagnie du Chemin de fer de l'Est voulant développer son trafic avait donné un terrain hors des lotissements.

Après la première pierre posée le 29 mai 1886 par le nonce apostolique, Mgr di Rende, l'architecte Albrizio a achevé le gros œuvre en 1894, puis allongé, grâce à un don de l'archevêque, des paroissiens et du chemin de fer, de trois travées en 1897.

#### A Saint-François de Sales d'Adamville.

Après avoir fait une pose méritée et sans doute un déjeuner substantiel, le Vicaire général, par les lotissements, arrive l'après-midi à sa dernière étape.

Là, se trouve le domaine d'un autre promoteur de biens, M. Adam, qui fit plus que fortune avec les lotissements, au début sans ordre, ni rues, ni canalisations de tout genre et dans les inondations.



Père Saint-Maur.

Père Saint-Maur. Chapelle d'Adamville

L'église d'Adamville, petite chapelle en 1853.

Généreusement, il fait construire une chapelle, dont la première pierre est posée le 28 août 1850 et la bénédiction faite le 12 juin 1853 par l'abbé de la Bouilleries, nouvel archidiacre de Saint-Denys.

L'architecte F. Vigneuille a adapté un style inspiré du roman et construit en moellons (cloche de 1698).

Tombeau d'Adam † 1862, montrant le plan de la cité. Tableau peint par sa belle-fille la générale Bourbaki.

Les héritiers Adam, plus désintéressés que les Caffin, font don de la chapelle à la commune en 1885, mais celle-ci n'en veut pas. Deux ailes sont ajoutées en 1902.

Est installé comme curé l'abbé Martin qui dessert déjà ce centre depuis 1902.

\*

\*\*

Ainsi se termine le périple.

Il a suscité un grand concours de peuple, de prêtres, de curés venus de Paris et de la banlieue.

Saint-Maur se montre privilégié, puisqu'en 1907, dans les limites actuelles du diocèse de Créteil, 5 chapelles de secours seulement existent, à savoir : le Kremlin-Bicêtre sur Gentilly, 1894 ; Les Gondoles sur Choisy-le-Roi, 1906 ; et les trois de Saint-Maur (à noter qu'à Ivry-Port une chapelle a vu le jour en 1877, mais elle n'est pas reconnue comme telle).

Aux différentes cérémonies, seuls manquaient les officiels de cette époque de combisme virulent.

Et cependant le Dr Sallefranque, maire, avait, selon la législation nouvelle, attribué l'église spoliée de Saint-Maur à la communauté catholique — « même, disait un conseiller, si elle est schismatique » (de qui ?) — et accordé la location du vieux presbytère, rue de Paris, au curé pour 250 Frs. par an (maison sans aucune commodité, délabrée) et à la condition qu'on n'y sollicite aucune réparation.

Le Chanoine Lefebvre et le Curé Rivencq, car ce dernier a lui aussi tenu à prendre la parole dans les quatre lieux de culte, insistent, par delà les compliments ecclésiastiques, sur les bienfaits de curés et de prêtres résidents et responsables, venant aussi de paroisses riches de la capitale où ils conservent d'utiles relations ; sur la joie et le bienfait pour les fidèles de se sentir plus aidés et favorisés de messes et de sacrements, pouvant ainsi travailler à l'apostolat ; sur le rôle des nouveaux conseillers curiaux succédant aux fabriciens et veillant de près aux finances.

Ainsi se termine cette période charnière de l'Histoire, où les chrétiens, comme en tous les temps, ont aimé et servi l'Eglise et où, chose admirable, de la division en quatre paroisses sont nés, en Saint-Maur, une unité valable et un rayonnement apostolique.

J.P.

Sources : — La Semaine Religieuse de Paris 1907, Tome I, p. 1.001.

— Les archives de l'archevêché de Paris.

— Les archives de la mairie de Saint-Maur-des-Fossés.

## ECHOS ET NOUVELLES suite

Bernard Javault

### *Expositions*

**P**OUR célébrer son cinquantième anniversaire, la Société a organisé une exposition consacrée au plus illustre des Saint-Mauriens, que Rabelais et Madame de la Fayette, Saint-Mauriens d'occasion, n'auraient sans doute pas renié, **Raymond RADIGUET** (1) (2) : livres, manuscrits, photographies, dessins étaient rassemblés — souvent inédits — grâce à de nombreux prêteurs. Des cartes postales agrandies évoquaient le Saint-Maur décrit dans le « Diable au corps », tandis que les Artistes de Saint-Maur avaient apporté une

contribution originale en laissant libre cours à leur imagination.

Lors de l'inauguration, le Préfet du Val-de-Marne, Lucien LANIER (3), dans une improvisation pleine de saveur et de charme, a défini Radiguet, qui « apparaît comme un météore dans le roman français, météore qui a participé à ce bouillonnement des lendemains d'une guerre abominable où l'esprit retrouvait enfin ses droits », et a encouragé notre Société à continuer « son effort et son action pour montrer que rayonne toujours l'esprit » (février 1974).

Depuis, notre Société a collaboré étroitement à l'exposition organisée par les « Amis de la Bibliothèque et

(1) Une erreur s'était glissée dans le « Petit Larousse illustré » à ce sujet : l'édition de 1974 donnait Paris comme lieu de naissance de Raymond RADIGUET ; à la suite de notre intervention, l'erreur a été rectifiée (à compter de l'édition de 1975).

(2) A la suite d'une demande formulée par la Société, le Conseil municipal de Saint-Maur avait décidé l'attribution du nom de Raymond RADIGUET à une rue de la ville : la section de l'avenue Didier située entre la Marne et la voie ferrée (délibération du 3 novembre 1972).

(3) Aujourd'hui Préfet de Paris, Préfet d'Ile-de-France.

du Musée » sur le thème « la généalogie », avec l'appui du regretté Yann GRANDEAU, auteur d'un ouvrage sur le sujet et animateur des deux Associations. La généalogie, discipline souvent décriée, peut être une introduction à la recherche historique : c'était en tout cas le motif de notre intervention. Documents originaux et reproductions, des livres aussi, se répartissaient entre huit panneaux et dix vitrines, autour des thèmes suivants : les humoristes et la généalogie, les plaisirs et les enseignements de la généalogie, la nécessité d'une méthode, les preuves officielles (les registres paroissiaux, l'état-civil, les autres sources), les documents privés, les preuves monumentales (tombes par exemple), les difficultés rencontrées, la présentation des résultats, les livres susceptibles d'aider les débutants (octobre 1975).

La Société a apporté sa contribution à plusieurs expositions **archéologiques** organisées par d'autres Sociétés du département, notamment à Villeneuve-le-Roi et à Charenton, et à l'exposition **historique** organisée par la Ville de Saint-Maur (à l'occasion de la jonction du R.E.R. Saint-Germain-en-Laye/Boissy-Saint-Léger) sur le thème « Trois siècles d'évolution à Saint-Maur ».

Plus récemment, **l'histoire de Créteil** a fait l'objet de plusieurs présentations à Créteil, destinées à sensibiliser le public à l'histoire locale et au patrimoine qui la symbolise :

- à la Maison du Combattant, du 13 au 19 juin 1979, à l'aide de dix panneaux évoquant les activités d'autrefois (la vigne, les vergers, la culture maraîchère, les carrières) et divers lieux de Créteil : l'église Saint-Christophe, le Colombier de la rue des Mèches, les vieilles maisons de la rue du Général Leclerc, la Maison du Combattant, le château des Mèches, les Buttes, le Buisson, les abords du Bras du Chapitre (cette manifestation a servi de point de départ à une « promenade dans le passé de Créteil », organisée en liaison avec le Club de marche du COSUNC (4) de Créteil dans le cadre des fêtes de la Ville) ;

- à l'église Saint-Christophe, du 25 novembre au 20 décembre 1979, en complément du concert donné sous le patronage d'Agoard et d'Aglibert (5), grâce à une exposition relative à l'histoire de Créteil et de son église ; treize panneaux étaient disposés, ayant pour titres : « Agoard et Aglibert et leurs compagnons », « les authentiques », « pèlerinages et confréries », « l'église, plan et élévation », « l'église, le clocher porche », « l'église, les sculptures », « l'église, aménagement intérieur », « la chapelle Notre-Dame-des-Mèches », « autour de l'église » (cinq panneaux consacrés à des événements locaux survenus du X<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle) ;

- à la Maison des Associations, à la faveur de la « Semaine Québécoise » (15-22 avril 1980), par l'intermédiaire de documents illustrant le thème « Des rives de la Marne à celles du Saint-Laurent » (6) ;

- Lors de la Fête du Bras du Chapitre du 29 juin 1980 (six panneaux) : « Le Bras du Chapitre au fil des siècles » ...depuis le Polissoir trouvé au bas de la rue du Moulin, jusqu'à la Belle Epoque évoquée par des cartes postales agrandies en passant par les moulins, les pêcheries, les lavandières, l'Abbaye (de la rue du Moulin)...

## Le chantier du Colombier

EN 1980, un second chantier, nouvelle activité de la Société, s'est ouvert, voué à la restauration du Colombier de Créteil.

La mobilisation (toute relative) de la population saint-maurienne a suivi l'ouverture du chantier de l'Abbaye et a accompagné son développement ; il n'en est pas de même du chantier du Colombier, dont l'ouverture aura bénéficié de nombreuses années de préparation psychologique.

Dans les années qui ont précédé et suivi le déménagement du Colombier, les Cristoliens ne sont pas restés inactifs et ont tenté de nombreuses démarches pour sauver le Colombier de la destruction : c'est ainsi qu'il a été inscrit sur la liste supplémentaire des monuments historiques le 6 avril 1972.

Au début 1978, un groupe de Cristoliens se crée, autour de Madeleine JURGENS, désireux de faire entendre la voix du « Vieux Créteil » auprès de la nouvelle Municipalité et de donner des « racines » aux habitants du « nouveau Créteil ».

A la même époque, notre Société — qui s'appelait encore « Le Vieux Saint-Maur » — prépare l'édition de l'ouvrage d'André DREUX : « Créteil... mon village ! » (1), paru depuis et destiné à être le point de départ d'une action spécifique en direction des habitants de Créteil.

Les deux démarches ont finalement les mêmes objectifs : aussi les deux groupes décident d'unir leurs efforts et la Société modifie sa dénomination et devient « Les Amis de Créteil et du Vieux Saint-Maur » (2).

Depuis, nos activités se sont multipliées à Créteil ou concernant Créteil (3).

La mise au point et la projection à plusieurs reprises d'un montage audio-visuel intitulé « Le Colombier de Créteil... ou 600 ans et 600 tonnes en quête d'un toit » ont servi d'introduction directe à l'ouverture du chantier.

B.J.

Bernard Javault

## Le 4<sup>ème</sup> Prix du concours de la Caisse Nationale des Monuments historiques

DANS le cadre de sa politique de sensibilisation du public au patrimoine architectural, la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites (1) anime un certain nombre d'actions en direction de la jeunesse.

C'est ainsi qu'elle apporte (depuis 1967) une contribution originale aux travaux de restauration sur les monuments historiques ou sur des sites, par le Concours

(4) Club Omni-Sports de l'Union Nationale des Combattants.

(5) Cf. prochain numéro, Soirées Pierres Vivantes.

(6) Thème qui est repris dans le présent numéro par un article ayant ce titre et dont un tiré à part a été effectué lors de la « Semaine Québécoise ».

(1) Cf. page 33, Nos publications.

(2) Cf. prochain numéro, Nos nouveaux statuts.

(3) Cf. les rubriques « nos publications », « sauvegarde de monuments anciens », « expositions », « visites », « stages », « découvertes ».

(1) La Caisse nationale des monuments historiques et des sites se trouve à l'Hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

des chantiers bénévoles de jeunes, afin d'encourager les équipes de jeunes réunis en association et qui consacrent bénévolement leurs loisirs et leurs vacances à la restauration des monuments ou à la mise en valeur des sites, contribuant ainsi efficacement à la sauvegarde du patrimoine.

Lors du concours de 1975, les travaux effectués à l'Abbaye de Saint-Maur ont remporté le 4<sup>e</sup> prix, distinction d'autant plus appréciée qu'elle s'accompagnait d'un don de 15 000 francs ; la remise du prix a eu lieu le 13 mars 1976 à l'Hôtel de Sully, à la délégation des Sociétaires (dont le regretté André FOUBERT) (2), s'étaient joints les représentants de la Municipalité de Saint-Maur et notre ami Franz van der VELDEN (3).

B.J.

## Des Hollandais parmi nous

Bernard Javault

*Pour ne pas être dépendant de l'autobus, nous avons apporté les vélos... Les vélos étaient indispensables pour arriver à l'heure aux rendez-vous... On a participé dans la vie de famille et on s'est senti chez soi.*

Hans RAATGEVER (1)

*Avant que je finisse cette lettre, je voudrais vous remercier pour ce séjour merveilleux que j'ai eu à Saint-Maur, une ville vraiment hospitalière.*

Anton KULKERS (1).

DEPUIS plusieurs années, des étudiants de l'Institut pédagogique de la Province de la Gueldre (2), dont le siège est à Nimègue (Pays-Bas), effectuent en France, pendant le temps de leur scolarité universitaire, un voyage d'étude, au cours duquel ils sont amenés à travailler volontairement, avec d'autres jeunes, sur un chantier « monument historique » (3), dans le cadre de l'Union R.E.M.P.ART : le chantier de l'Abbaye est l'un d'eux.

A la rentrée de septembre 1974, les étudiants de première année de l'Institut (section « français ») expriment le désir d'effectuer un stage en France, de manière à tester leurs connaissances, acquises lors de leurs études secondaires et qui sont, dans l'ensemble, assez sommaires.

Désirant aborder ce stage d'une manière personnelle et ne voulant pas subir passivement un voyage « touristique » (au mauvais sens du mot), ils suggèrent qu'une partie de leur séjour soit consacrée à des travaux sur un chantier de jeunes.

C'est ainsi que Mieke BAL, le professeur qui a relevé le défi lancé par les étudiants et obtenu l'accord (de prime abord réticent) de la Direction de l'Institut et des autorités académiques et ministérielles néerlandaises, entre en relation avec l'Union R.E.M.P.ART.

Trois chantiers sont alors retenus : Saint-Maur et deux autres qui seront abandonnés dès la seconde année au profit de Chelles (remplacé ultérieurement par la ferme

du château d'O (4) près de Mortrée) et de Châtel-sur-Moselle ; en 1980, un quatrième chantier est ajouté aux autres, situé en Bourgogne.

Le séjour en France des étudiants de l'Institut pédagogique de la Province de la Gueldre — leur premier contact avec notre pays pour la plupart d'entre eux — constitue un événement important pour leur vie et pour leur avenir : nombreux en effet sont ceux qui se sont orientés vers les études de langue un peu par hasard ; la possibilité qui leur est offerte leur permet de compléter leurs connaissances, mais aussi de vérifier leur vocation francophone.

Le voyage d'étude répondait, les trois premières années, aux objectifs suivants :

- permettre une meilleure connaissance de la France, à travers la rencontre avec une famille et l'entraînement au français parlé ;
- découvrir les différents types d'enseignements français et les méthodes pédagogiques utilisées dans les établissements français, afin de comparer avec les méthodes néerlandaises (ceci afin de donner satisfaction au département « Pédagogie » de l'Institut) ;
- combattre la passivité liée à une certaine forme de tourisme, d'une façon originale, par la participation à des travaux sur des monuments anciens, selon la formule des chantiers de jeunes, dont le caractère manuel et sportif permet aussi la rencontre avec d'autres jeunes.

Notre Société s'est montrée capable de ne pas s'enfermer dans sa spécialité : elle a accepté de répondre aux sollicitations de l'Institut, en fournissant aux étudiants néerlandais un « service complet », qui comprenait :

- le logement dans des familles (dont l'hospitalité conditionnait la réalisation du projet) ;
- l'encadrement technique pour les travaux sur le chantier ;
- l'accueil dans les établissements scolaires (5) ;
- l'organisation de conférences et de visites.

La première année, les étudiants sont venus en décembre, ce qui présentait un double inconvénient : sur le plan des conditions climatiques et de l'organisation (en raison du court délai dont les responsables — qui avaient été saisis fin septembre — ont disposé... sans parler de la grève postale qui a duré plusieurs semaines).

En 1976 et en 1977, la période qui suit les vacances de Pâques a été choisie : les étudiants néerlandais sont mieux débrouillés qu'en début d'année scolaire, et les étudiants français — qui les encadrent techniquement pour les travaux — ne sont pas encore pris par leurs examens, qui ont lieu généralement en juin.

Le programme suivi lors des trois premiers séjours combinait, alternativement, des jours de chantier consacrés aux travaux (6), des visites d'écoles, des visites culturelles, qui permettent de donner un aperçu des sites et des monuments français (par exemple : le Centre Georges Pompidou, Chartres, Provins), mais aussi de la vie économique (7) du Val-de-Marne (les Halles de Rungis, les Etablissements Pernod, les serres de Mandres-les-Roses).

(2) Cf. page 14.

(3) Franz van der VELDEN faisait partie du groupe d'étudiants hollandais reçu en décembre 1974 (cf. ci-dessous).

(1) Hans RAATGEVER et Anton KULKERS ont fait partie du groupe de 1974.

(2) L'Institut pédagogique de la Province de la Gueldre (Gelderse Leergangen, Lerarenopleiding Tolhuis, 23-11, 6537 ME, NIJMEGEN) est un établissement de formation pour professeurs ; les études, qui s'étendent sur quatre ans et demi, portent sur deux disciplines et préparent au diplôme hollandais comparable à notre C.A.P.E.S.

(3) Le terme « monument historique » est ici entendu au sens de « monument ancien » et non pas au sens de « monument protégé » par la réglementation.

(4) Lors de l'excursion d'automne 1979, une étape a eu lieu au Château d'O (cf. prochain numéro).

(5) L'Institution Palissy (à Joinville), le Lycée Marcelin Berthelot, l'Institution du Sacré-Cœur, le Collège d'Enseignement Secondaire Rabelais (à Saint-Maur).

(6) Cf. prochain numéro, Le Chantier de l'Abbaye.

(7) Grâce à la collaboration de la Direction départementale de l'Agriculture du Val-de-Marne.

A partir de 1978, le séjour a lieu au tout début de la deuxième année scolaire et est plus réduit (une semaine) qu'auparavant (une quinzaine de jours), l'Institut ayant renoncé à deux de ses exigences (le logement dans les familles et l'accueil dans les établissements scolaires), ce qui évite bien des complications et permet de loger nos hôtes sur place. La nouvelle formule alterne jours de chantier et visites.

De 1974 à 1980, nous avons reçu six groupes, totalisant 81 étudiants (8). Chacun de ces groupes était accompagné d'un professeur, en principe celui qui a le plus grand nombre d'heures avec les étudiants et qui, par suite, les connaît bien ; c'est ainsi que nous avons eu le plaisir de connaître Mieke BAL, Patrick BURGAUD, Herman CILLEKENS, Joope HEINEN, Vim MULDER et Anna SALVERDA. La présence d'un professeur pendant toute la durée du séjour facilite le déroulement du stage, permet de régler au plus vite les petits problèmes matériels et psychologiques qui se posent dans un groupe soumis à des conditions de vie inhabituelles, assure sa cohésion et une meilleure participation aux travaux.

En 1974, une manifestation s'est tenue en fin de séjour à la Mairie de Saint-Maur ; ensuite, un dîner d'adieux — sur les lieux mêmes du chantier — est venu clore la « quinzaine (ou la semaine) hollandaise ».

On peut observer — et il faut s'en féliciter — que chaque année, au moment des vacances, nos amis néerlandais reprennent contact avec les Français rencontrés à Saint-Maur.

L'opération « accueil des Hollandais » reçoit, depuis 1976, un soutien financier du Ministère français des Affaires étrangères dans le cadre du programme officiel d'échanges entre les Pays-Bas et la France, s'ajoutant aux aides reçues par la Société au titre de ses autres activités ; la « partie hollandaise », désormais convaincue de l'intérêt de l'opération, participe dans des proportions analogues à celles de la « partie française ».

## Inauguration de la Maison des Hollandais

**LA Maison des Hollandais** (dans le langage courant, nous disons « le baraquement ») est une ancienne classe préfabriquée, offerte par la Ville de Saint-Maur, démontée, transportée à l'Abbaye, où elle a été remontée et aménagée.

Les travaux ont duré plus de deux ans, depuis le démontage et le transport (quelques jours en septembre 1974) jusqu'à l'inauguration en grande pompe, le 13 mai 1977, en présence d'une centaine de Sociétaires, d'amis et de personnalités (1), au premier rang desquels se trouvait Jean-Louis BEAUMONT.

Au Maire de Saint-Maur, au représentant de l'Ambassadeur des Pays-Bas et aux personnes présentes, Bernard JAVault, Président de la Société et Président de

l'Union R.E.M.P.ART, s'est adressé en ces termes :

« Monsieur le Maire, vous êtes ici chez vous à un double titre : le « chantier de l'Abbaye » est un terrain communal ; de plus, l'ancienne classe préfabriquée où nous nous trouvons a été mise à la disposition du « Vieux Saint-Maur » (2) par la Ville que vous administrez. Et pourtant, nos amis néerlandais peuvent se dire être chez eux. En effet, c'est grâce à leur contribution décisive que le « baraquement » — comme nous l'appelons — est devenu une maison.

La **Maison des Hollandais** sert désormais de base opérationnelle aux travaux de fouilles et de restauration menés par le « Vieux Saint-Maur ».

Monsieur VAN DEN BERG (3), vous pourrez le dire à Monsieur l'Ambassadeur des Pays-Bas : ici, chaque année, sans tambour ni trompette, avec simplicité et dans la bonne humeur, se pratique dans une forme originale l'amitié franco-néerlandaise. Toutes les personnes présentes ont participé, d'une manière ou d'une autre, à l'accueil de vos compatriotes.

Le résultat, nous le voyons sous nos yeux : la **Maison des Hollandais** est devenue si confortable qu'une chatte y a élu domicile ; elle a reçu le nom de « QUI-FIX » (4). Elle a donné le jour tout récemment à un petit chat, baptisé « TEL-DAL » (5). »

B.J.

Madeleine Jurgens  
Bernard Javault  
Pierre Gillon

## Découvertes

### Découvertes archéologiques

**C**ES dernières années, bien que l'accent ait été mis sur les travaux d'aménagement et de restauration, des découvertes ont été faites à l'Abbaye de Saint-Maur, soit de façon fortuite, soit lors de la « fouille de sauvetage » de la cave à cellules latérales, soit lors des stages d'initiation à l'archéologie ; citons en particulier :

- des graffiti et plusieurs sculptures remarquables : un intéressant chapiteau roman à entrelacs, coupé et remployé (cette sculpture pourrait appartenir à la campagne de construction de l'Abbaye du début du XII<sup>e</sup> siècle) ; des graffiti en bas relief mis à jour lors de l'aménagement de la Tour Rabelais et représentant plusieurs fleurs de lys, un Christ en croix et un visage humain ; un chapiteau historié ; une pierre tombale ; des graffiti découverts lors de travaux réalisés sur le chœur de la chapelle Notre-Dame des Miracles ;

- une urne funéraire, concernant Jean de Vivonne (fin du XVI<sup>e</sup> siècle) et faussement attribuée — l'affaire fit un certain bruit — par la presse d'Outre-Manche et d'Outre-Atlantique (par la presse française aussi) au roi d'Angleterre Henri V, mort à Vincennes en 1422 et dont les entrailles avaient été enterrées à l'Abbaye de Saint-Maur ;

- du mobilier (pièces de monnaies ; fragments de poteries, dont un décor encore inconnu à Saint-Maur ; bracelet ; poignée de bronze ; sceau de plomb de sac de chaux).

(8) 19 en décembre 1974, 17 en avril 1976, 13 en mai 1977, 11 en septembre 1978, 13 en septembre 1979, 8 en août 1980.

(1) Parmi les personnes présentes, on a pu noter, outre le Maire de Saint-Maur et le représentant de l'Ambassadeur des Pays-Bas, Jean BASTIDE, Président, et Patrick ARNOULD, Trésorier de CONTRAUX, Claire BERCHE, Directeur des Services d'Archives du Val-de-Marne, Michel BOUSSARD, Directeur d'Etudes à l'École Pratique des Hautes Etudes (auteur de travaux scientifiques sur l'histoire de l'Abbaye de Saint-Maur), André CHATELAIN, Vice-Président, et Michel SIMONIN, Secrétaire Général de l'Union R.E.M.P.ART., Jean JACQUART, Professeur à la Sorbonne, Président de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, Maryse KINTZIG, Assistante à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, Jean LOUBIER-DETAILLE, Adjoint au Directeur régional des Affaires culturelles.

(2) Cf. page 30, Mais où sont les classes d'antan ?

(3) Attaché culturel à l'Ambassade des Pays-Bas à Paris.

(4) Raccord de constructions démontables.

(5) Echafaudages tubulaires préfabriqués.

Des publications ultérieures (notamment l'ouvrage de Barbara DIRLAM « **Les sculptures médiévales de Saint-Maur-des-Fossés** », à paraître prochainement) étudieront la signification de ces découvertes qui donnent une idée de la « richesse du site » et de l'importance des découvertes à venir.

Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de l'expression « richesse du site » et du terme « découvertes » : la recherche fiévreuse de l'objet de collection, de la trouvaille d'antiquaire — propres à exciter l'émerveillement des badauds et la plume de journalistes en quête d'événements spectaculaires, sans parler de la curiosité malsaine des chercheurs de trésor — n'est pas et ne peut être la démarche d'archéologues, amateurs (1) ou non.

Sur un chantier archéologique, les découvertes doivent être replacées dans leur contexte : leur intérêt pour la compréhension du passé quotidien, dont elles forment des points de repère épars, n'est nullement fonction de leur caractère insolite ou de leurs qualités esthétiques.

#### Découvertes d'archives :

Dans le cadre des manifestations organisées pour le sixième centenaire de la bulle de Clément VII, Mgr de Provençères, évêque de Créteil, a autorisé l'ouverture d'une enveloppe scellée, habituellement conservée avec les ossements des martyrs de Créteil pour en attester l'authenticité. Dans cette enveloppe, qui a été refermée depuis, se trouvent :

- l'attestation de la dédicace de l'église de Créteil (mardi de Pâques 1462) et de la reconnaissance des reliques par Guillaume Chartier, évêque de Paris (sur parchemin, de la main de Denis, sous-chantre de Notre-Dame de Paris),

- le récit du transfert des reliques en un nouveau reliquaire (25 juillet 1632),

- la mention du pèlerinage d'Anne d'Autriche et de sa cour, depuis le château de Saint-Maur jusqu'à l'église de Créteil (30 septembre 1637),

- le récit des malheurs du village et de ses habitants pendant la Fronde (été 1652),

ces trois pièces sur parchemin sont de la main d'Etienne Peillot de la Garde, curé de Créteil de 1621 à 1665,

- la relation détaillée, attestée par 42 notables de Créteil, de l'odyssée des reliques au cours des événements de la Révolution (sur papier, 1805).

## *Mais où sont les classes d'antan ?*

LORSQUE je me rendis pour la première fois (1) au chantier de l'Abbaye, à Saint-Maur, je fus accueilli de façon fort sympathique par un groupe de jeunes qui, Jean-Paul MAUDUIT (2) en tête, me firent visiter le chantier.

Nous nous sommes dirigés ensuite vers le lieu de la réunion : un abri préfabriqué. Quand j'y pénétrai, j'eus

comme l'impression de déjà vu, déjà vécu. Je reconnaissais ce local. J'y étais déjà venu, mais : où quand ? Pendant que je cherchais, les explications qui m'étaient données se fondirent dans une sorte de bourdonnement d'où émergeaient, par moments, des termes archéologiques ; il était aussi question de dépôt lapidaire... Soudain, je trouvai ! Mais c'était tout simplement mon ancienne classe de l'Ecole du Centre (3).

Je fus submergé par une vague de souvenirs, qui se bousculaient dans ma mémoire, et reporté ainsi quatorze ans en arrière.

Jeune instituteur, je venais d'être nommé à Saint-Maur. C'était la rentrée 1962-1963. Il faisait beau ; j'attendais dans la cour, avec ma classe de Fin d'études, que le Directeur (4) veuille bien m'attribuer une salle. Quand tout le monde fut rentré, je restais toujours dehors, ne sachant où aller, jusqu'à ce que l'on me dise enfin, et en toute simplicité, qu'il n'y avait pas de salle de classe pour mes élèves et moi-même. Un peu surpris, j'attendais la suite : pendant quatre mois, je me promenais dans les différentes classes de fin d'études, traînant mes galapiats derrière moi, profitant des heures d'atelier et de gymnastique pour occuper, en squatter, la classe d'un collègue ! J'eus droit aussi au local de la cantine, mais, à 10 heures 45, il fallait déguerpir, car on mettait le couvert ; heureusement, le préau était là pour nous accueillir.

Cependant, on ne nous avait pas oubliés pour autant : on avait commencé l'édification d'un local préfabriqué, dont nous suivions la progression avec la plus grande attention. Enfin ! vers le 15 janvier, nous avons pu prendre possession des lieux. On entra d'abord dans un couloir-vestiaire et enfin dans la salle de classe. Elle était peinte en jaune assez vif. J'en fus satisfait car j'avais appris que le jaune favorisait l'inclination au travail. Du moins, je le crus mais pas longtemps, hélas ! et je fus assez vite déçu, bien décidé, à l'avenir, à n'accorder qu'une importance toute relative à l'influence des couleurs. Beaucoup de ceux qui fréquenteront cette classe restèrent parfaitement insensibles aux incitations soi-disant provocatrices de la couleur jaune !

Je revois encore de ces jeunes visages ; nous passâmes de bons moments ensemble mais parfois aussi de moins bons. Certains travaillaient très bien et finirent par obtenir de bons résultats. L'un d'eux réussit à décrocher le prix Gradé-Debry (5) : il avait totalisé le plus grand nombre de points du canton au certificat d'études. Il faut dire aussi qu'il portait un nom prédestiné : il se nommait Ferry.

Dans le courant de la première année, le mur qui nous séparait de la rue fut abattu et nous sommes restés ainsi quelque temps avec une vue directe sur le spectacle de la rue de La Varenne. Une après-midi, alors que nous étions en train de travailler, un homme passa avec son petit chien et regarda avec curiosité à l'intérieur de la classe. Il s'éloigna puis, jugeant sans doute qu'il n'avait pas assez bien vu ce qui s'y passait, il revint sur ses pas et après un nouveau coup d'œil appuyé, il disparut. Mais deux minutes après, il repassa, puis encore une fois, et encore... « Ah ! mais, il m'agace à la fin, celui-là ! » Les enfants avaient fini par voir le manège du promeneur et s'étaient rendu compte de mon agacement. Aussi, je leur demandai, au prochain

(1) Le jargon des professionnels de l'archéologie désigne ceux qui n'ont pas (encore) reçu la formation considérée comme minimale ; « ces mêmes « amateurs » sont appelés « bénévoles » par les spécialistes de la restauration.

(2) En 1976.

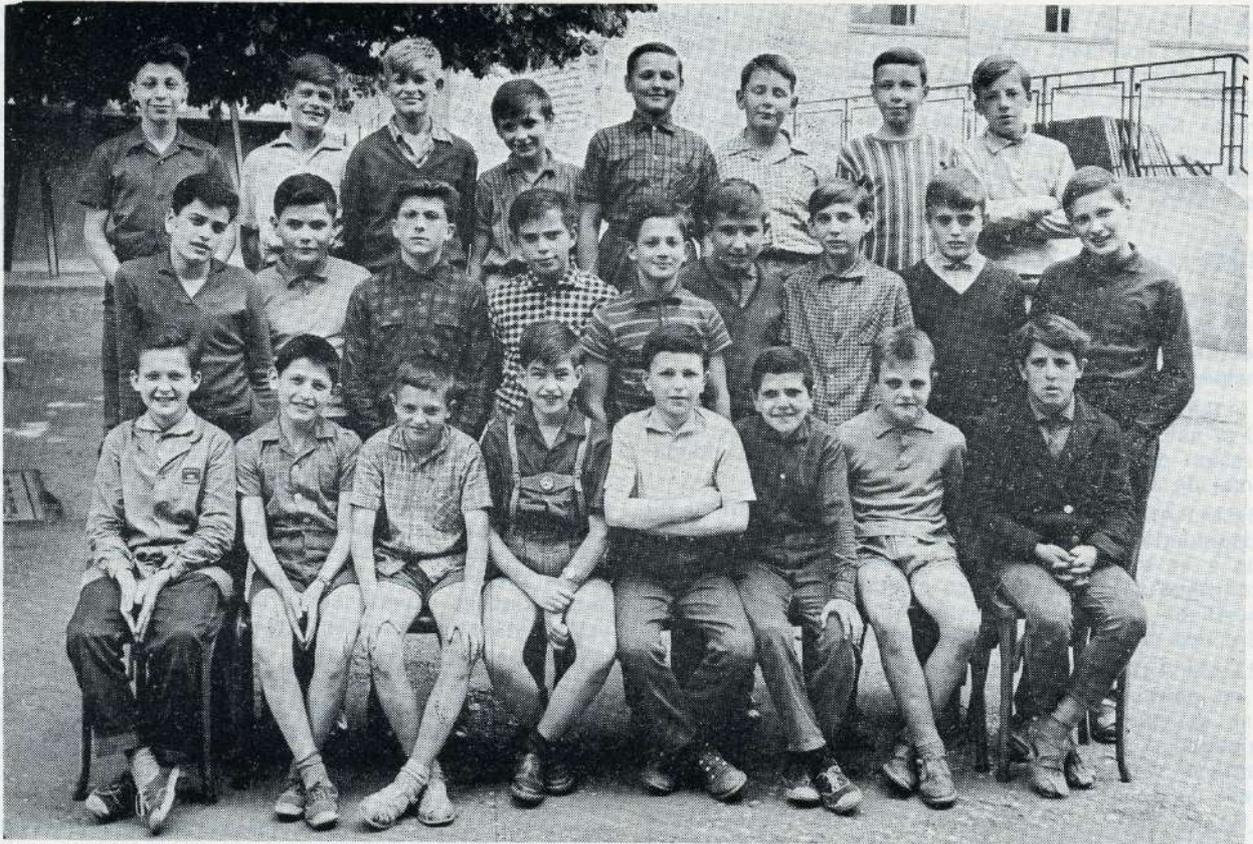
(3) Cf. page 14, Trois de nos amis architectes.

(4) Avenue Auguste Marin, à Saint-Maur.

(5) Jean THEOBALD.

(6) Du nom de deux « bienfaiteurs de la commune » de Saint-Maur-des-Fossés ; une rue rappelle le souvenir de chacun d'eux.

(7) Artiste de grand talent, né en 1911 à Saint-Maur.



Ceux de la classe de FE1 - 1962-1963

passage du gêneur, de se lever tous, en silence, et de fixer le curieux. Ce qu'ils firent, avec un ensemble parfait, quand l'homme au chien fit à nouveau une apparition, mais ce fut la dernière : il ne revint plus. Nous avons bien ri ce jour-là.

Pendant l'hiver, nous étions chauffés grâce à un engin à mazout qui tenait plus de la fusée que du poêle. Il marchait tant bien que mal, souvent difficile à régler : tantôt nous avions trop chaud, tantôt pas assez. Un jour, il eut la fantaisie de s'emballer. Un vrombrissement terrifiant envahit la classe. Je n'étais pas plus rassuré que les élèves. Que faire ? Mes connaissances en matière de chauffage étaient plus que limitées. Tout le bâtiment tremblait. Pour un peu, on se serait cru à Cap Kennedy. J'envoyais chercher du secours, prêt en tout cas à faire évacuer les lieux. Le Directeur arriva, suivi d'un collègue qui, plus expéditif, régla son compte à l'appareil diabolique : d'un maître coup de pied, il ouvrit une petite porte située à la base de l'engin et le bruit s'éteignit dans un chuintement rageur. On se rendit compte par la suite que l'alimentation du fuel était restée ouverte : l'appareil avait été trop bien nourri ! Quelle émotion !

Par contre, il arrivait aussi à cet appareil de refuser obstinément de fonctionner. Inutile de préciser que la température était alors des plus basses et nous faisons la classe en manteau. Je n'oublierai pas non plus ce jour de grand froid où, voulant effacer le tableau avec l'éponge, je plongeai ma main dans le seau : celui-ci fut soulevé car l'eau, l'éponge et le seau ne faisaient plus qu'un, tenus ensemble par un bloc de glace ! Heureusement cela n'arrivait pas souvent.

C'est là aussi que je fis la connaissance de Paul GIROL (6). Il enseignait le dessin à mes drôles. Je ne sais comment s'y prenait ce diable d'homme, mais il parvenait à en tirer le meilleur d'eux-mêmes. Les résultats obtenus faisaient plaisir à voir et caressaient agréablement l'œil. Homme simple, il savait établir le contact et je garde le souvenir de discussions variées sur des thèmes fort différents. Je le revis il y a quelques années à Saint-Maur, à l'occasion d'une rétrospective de ses œuvres. Il n'avait pas changé et je le retrouvais tel que nous nous étions quittés.

Lors de la création des classes dites « de transition », des réunions de travail eurent lieu dans cette classe. Il nous fallait mettre sur pied des méthodes nouvelles, faire passer un souffle nouveau dans nos classes et nous eûmes des entretiens mémorables dans une ambiance animée et pleine d'espoirs...

Pendant cinq ans, j'enseignais dans ce local, connaissant à tour de rôle satisfactions et déceptions. Puis je partis, laissant là un peu de moi-même.

Je revins à moi, retrouvant le dépôt lapidaire du Vieux Saint-Maur ; à nouveau j'écoutais les explications sur l'Abbaye. Mais je me sentais un peu chez moi, bien que le préfabriqué n'eût pas été remonté selon son modèle original et qu'il eût reçu une nouvelle couche de peinture (bleue).

Au fond, c'est une belle fin pour une salle de classe. Après tout, la recherche archéologique, c'est encore un peu de la pédagogie.

André GIDALI

Groupe Nature Caudacien (La Queue-en-Brie).

Bernard Javault

## Nouvelles de l'Union R.E.M.P.ART.

NOTRE Société a adhéré à l'Union R.E.M.P.ART, Fédération nationale d'associations ayant pour objet la sauvegarde du patrimoine, notamment grâce à des actions d'animation de monuments anciens et à la mise en œuvre de chantiers bénévoles : c'est dire que notre Société s'y trouve tout à fait à sa place, même si certaines de ses activités ne pouvaient, à elles seules, justifier l'adhésion.

L'Union R.E.M.P.ART, qui dispose de locaux et de personnel permanent, regroupe une centaine d'associa-

tions poursuivant des buts analogues et dont l'action se situe au confluent de deux sortes de préoccupations, les monuments et les jeunes : position originale, qui s'exprime dans un document ayant reçu le nom de « charte R.E.M.P.ART » et dont nous donnons le texte ci-dessous, car il éclaire les activités « chantiers » menées localement en les replaçant dans un contexte plus général.

« R.E.M.P.ART. doit œuvrer de façon égale : (1)

1 - en faveur du patrimoine bâti et naturel,

2 - et pour la satisfaction des individus sensibles à ses objectifs quel que soit leur âge, leur origine, ou leurs principes philosophiques.

1 - R.E.M.P.ART doit œuvrer en faveur du patrimoine bâti et naturel qui est notre capital commun. Cela a été la raison de sa fondation et reste un élément fondamental de ses réalisations.

R.E.M.P.ART. existe pour empêcher la disparition ou la dégradation de ce patrimoine. C'est pourquoi il s'emploie à sa sauvegarde par le moyen des chantiers et il contribue à sa connaissance par des publications, des expositions et des entretiens sur ce sujet dans le cadre des chantiers (exposés, visites, etc...).

R.E.M.P.ART existe aussi pour promouvoir l'adaptation de ce patrimoine au monde contemporain et assurer ainsi sa pérennité dans l'avenir. C'est pourquoi il s'applique à favoriser l'animation des lieux pris en charge et contribue à la prise de conscience locale en faveur de ce patrimoine.

L'action que propose R.E.M.P.ART. vise, au-delà des motivations générales que nous venons d'évoquer, à réaliser des activités enrichissantes pour tous. Enrichissantes, elles le sont sur le plan :

- des connaissances,
- des techniques,
- de la vie en commun.

Elles doivent l'être pour ceux qui les pratiquent et en même temps pour ceux qui les accueillent :

- l'enrichissement des connaissances se réalise par l'apprentissage de l'histoire du lieu et de la région où se déroule le chantier,
- l'enrichissement des techniques se réalise sur le tas en maniant truelles et moellons, lauzes ou charpente, au lieu de stylos et de théories,
- l'enrichissement de la vie en commun se réalise dans la vie même de l'équipe de chantier et par les relations qui se nouent ou doivent se nouer avec la population locale.

Bien compris et bien exercés, ces enrichissements profitent aux bénévoles en même temps qu'à la population locale. Nombre d'exemples réussis le prouvent ; ceux qui n'y sont pas encore parvenus trouvent là des voies de concrétisation de leurs espoirs.

Rappelons encore que les objectifs du Mouvement R.E.M.P.ART. sont poursuivis dans un esprit totalement désintéressé, sinon pour l'enrichissement spirituel de chacun. Ils sont poursuivis dans un but d'intérêt public : la sauvegarde du patrimoine commun même lorsque les éléments de ce patrimoine sont dans le domaine privé. Ceci nécessite alors des contrats de longue durée garantissant le labeur bénévole, l'aide de l'Etat et des collectivités locales.

Enfin, en agissant ainsi ceux qui œuvrent dans le cadre de R.E.M.P.ART. font un acte politique, puisqu'ils contribuent, à leur façon, à la vie et à l'organisation de la société. Mais cet acte politique n'est à confondre avec aucun engagement partisan qui en limiterait la portée.

2 - R.E.M.P.ART. doit œuvrer pour la satisfaction des individus sensibles à ses objectifs en se gardant de favoriser l'amour de la pierre pour la pierre ou de l'ancien pour l'ancien. Les vieilles pierres peuvent apporter

des satisfactions aux individus et les aider à se réaliser. Elles ne peuvent en elles-mêmes être le sens de leur démarche ni un idéal auquel on aspire. C'est un environnement de qualité qui est recherché.

Il se trouve que l'image que l'on se fait à R.E.M.P.ART. de cet environnement passe par la réhabilitation de ce que les hommes jadis ont composé dans nos sites et par leurs gestes de bâtisseurs. Nous aimons ce qu'ils ont fait lorsque c'est beau et lorsque c'est empreint de qualité humaine ou évocateur de leurs passions ou de leur sueur, non parce que c'est vieux et irremplaçable.

R.E.M.P.ART. ne professe aucune exclusive d'époque ou d'origine sociale : des bâtiments industriels du siècle dernier, un modeste lavoir de campagne ou la courbe libre d'une rivière peuvent émouvoir à l'égal d'une abbaye où ne se forge plus la prière, ou bien d'un château fort où ne s'entrechoquent plus les pertuisanes.

Cette volonté d'un environnement de qualité est partagée par tous à R.E.M.P.ART, quel que soit leur âge. Ecartant toute exclusive de générations, jeunes et adultes sont accueillis sur nos chantiers, sans discrimination, et ceux qui, plus âgés, peuvent communiquer leur estimable expérience en la faisant partager avec le pain sont particulièrement appréciés.

Il se trouve que c'est dans les classes d'âges les plus jeunes que se rencontre le plus souvent la volonté d'agir dans le sens de ces objectifs, car la jeunesse a peut-être le privilège de la disponibilité et la volonté d'un monde plus beau. C'est pourquoi la jeunesse fleurit sur les chantiers R.E.M.P.ART. C'est un ferment d'espoir qui doit réjouir. Et puis un chantier est certainement un lieu privilégié de mise en commun des bonnes volontés et un point de rencontre aisé qui répond bien au désir des jeunes de se trouver dans un monde qu'ils bâtissent ensemble.

Les chantiers R.E.M.P.ART. doivent être un lieu d'apprentissage de la convivialité.

Ceux qui font R.E.M.P.ART. sont convaincus que tout reste à faire et que le Mouvement est en perpétuel chantier car personne n'est arrivé encore à remplir la totalité du contrat proposé.

Du reste, il est toujours besoin d'étendre l'action de R.E.M.P.ART. pour

- que R.E.M.P.ART. ne soit pas seulement un point de convergences de jeunes, une société de services ou un bureau d'entraide pour associations, ou encore une formule agréable et originale de vacances,

- mais pour que R.E.M.P.ART. soit aussi un Mouvement d'idées en marche, favorisant un environnement de qualité qui plonge ses racines dans la richesse de notre passé et pousse ses branches dans le ciel du présent et de l'avenir.

Pour que R.E.M.P.ART. soit un des vecteurs d'une telle éthique, il faut que chacun en ressente le besoin et affirme en ses gestes sa volonté dans le même sens.

Que chacun à son poste, chaque jour, et pas seulement dans le cadre de son association manifeste sa volonté d'un environnement humain et matériel de qualité.

Que chaque association se sente globalement orientée vers cet objectif collectif, aux côtés des associations ayant des buts similaires.

Que l'Union soit au cœur de la société d'aujourd'hui la concrétisation massive d'une action permanente et efficace en faveur d'un mode de vie et d'un cadre de vie qui répondent à nos aspirations. »

Mais ne laissons pas croire que « R.E.M.P.ART. » se borne à un « esprit » ou à une philosophie ; c'est aussi une organisation qui facilite le recrutement pour les chantiers (recrutement des individuels et des groupes constitués) (2), la formation des cadres et l'obtention de financements publics ; en outre elle constitue par

(1) Union R.E.M.P.ART. (Fédération nationale d'associations animatrices de chantiers de sauvegarde pour la Réhabilitation et l'Entretien des Monuments et du Patrimoine ARTistique) 1, rue des Guillemites, 75004 PARIS, téléphone: 271-96-55.

son existence un réseau précieux par la diversité des compétences et des expériences vécues.

C'est pourquoi nous avons considéré comme importante la participation de nos Sociétaires aux Journées nationales de l'Union R.E.M.P.ART., qui se sont tenues à Paris (1975), Jambville (1976), Créteil et Saint-Maur (1977), Châlon et Autun (1978), Soissons (1979) et Caen (1980), et également au Colloque de Saint-Maximin (1975) sur le thème « Les chantiers de jeunes et le patrimoine architectural ».

De plus, Rémy LECOMTE a participé à des fouilles archéologiques aux Pays-Bas en juillet 1979 (dégagement d'un navire enfoui dans un polder) et Martine BERTHELIER et Hervé LENCLUD se sont rendus en Italie en janvier 1980 pour étudier la civilisation étrusque et la muséologie italienne. Ces deux manifestations étaient organisées par des associations homologues de l'Union R.E.M.P.ART. qui entretiennent avec elle des relations régulières (3).

Pour être complet, signalons que, depuis 1975, Bernard JAVAULT est administrateur de l'Union R.E.M.P.ART., dont il a assumé la Présidence pendant deux ans ; ainsi il a été amené à intervenir lors de plusieurs manifestations internationales (4) et devant le Conseil économique et social (section du cadre de vie) en vue de la préparation du rapport de Robert VERGNAUD sur « la préservation du patrimoine architectural, archéologique et paysager de la France » (5).

Bernard Javault

## Nos publications

DEPUIS la parution du « Bulletin » n° 53, nos publications se sont diversifiées (certains penseront : aux dépens du « Bulletin » habituel, dont le présent numéro reprend la tradition).

Il convient de souligner à cet égard que plusieurs d'entre elles ont répondu à des occasions qu'il a paru opportun de saisir et qui ne pouvaient être différées : ainsi en est-il de l'exposition consacrée à Raymond RADIGUET, de la proposition d'un éditeur de sortir un ouvrage sur Saint-Maur au début du siècle, des souvenirs d'un vieux cristolien dont le manuscrit était prêt, de la célébration du sixième centenaire de la bulle du Pape Clément VII concernant Créteil.

Dans ces différents cas, l'abondance de la matière interdisait de la contenir dans les limites d'un article d'un « Bulletin » d'une trentaine de pages. Ainsi sont nés « A Saint-Maur, dans les années 20... Raymond Radiguet », « Saint-Maur en cartes postales anciennes », « Créteil... mon village ! », « L'histoire de l'église de Créteil ».

Le « Bulletin » hors série **A Saint-Maur, dans les années 20... Raymond Radiguet**, qui accompagnait l'exposition dont il est rendu compte par ailleurs (1), permet de faire le point sur les recherches effectuées sur le romancier et poète né à Saint-Maur, grâce à sa famille

et à la collaboration de deux spécialistes, Nadia ODOUARD et Christian PALLANDRE ; en outre, à la liste des principaux objets rassemblés lors de l'exposition, est jointe une biographie rapide, accompagnée d'une bibliographie des œuvres de notre héros et des études qui lui ont été consacrées (27 pages).

Ouvrage collectif de plusieurs membres de la Société, **Saint-Maur en cartes postales anciennes** (2) réunit, dans un album cartonné, six dessins contemporains et cent cinquante cartes postales choisies pour évoquer le Saint-Maur du premier quart de siècle : les inondations de 1910 et la guerre de 1914 (qui rappellent que cette époque ne fut « belle » que sous certains aspects), le Tour de Marne (but de promenade et lieu de villégiature : il est abondamment représenté), les différents quartiers à la personnalité déjà affirmée ; avec une loupe, il est possible de découvrir des détails, qui permettent de localiser sur le terrain nombre de maisons antérieures à 1920 et qui subsistent encore (160 pages).

Dans **Créteil... mon village !**, André DREUX — natif de Créteil et descendant de trois générations de Cristoliens — décrit, en trente-deux chapitres, la vie de son village à une époque où Créteil avait encore le caractère d'un bourg d'Ile-de-France en terroir briard ; agrémenté de soixante-sept illustrations, cet ouvrage permet aux anciens de Créteil d'y retrouver de nombreux souvenirs — voire de les confronter — et aux nouveaux Cristoliens d'y découvrir un passé encore proche (154 pages).

C'est aussi à une Cristolienne authentique que nous devons **L'histoire de l'église de Créteil** (un modèle d'érudition accessible à tous : nous sommes ici au royaume de « l'histoire sans peine », du moins pour le lecteur). Madeleine JURGENS nous conte l'histoire de ce modeste clocher d'Ile-de-France, témoin de tant d'événements, dont le plus prestigieux est sans doute le passage des restes de Saint-Louis au retour de la Croisade. Mais l'événement le plus important pour l'histoire locale lui est bien antérieur : c'est le martyr d'Agoard, d'Aglibert et de leurs compagnons (93 pages).

Les autres publications, qui sortent quelque peu des sentiers battus, répondaient au souci d'éclairer une activité (« Saint-Maur-des-Fossés, mil cent onze ans d'histoire »), d'en conserver le souvenir (les cassettes « Pierres vivantes ») ou de servir de lien (« Le Babolein », les cartes de vœux).

Dans **Saint-Maur-des-Fossés, mil cent onze ans d'histoire** (3), Pierre GILLON a résumé — pour les rendre accessibles à ceux qui viennent travailler à l'Abbaye (4) — tout ce qu'une bibliothèque fournie est susceptible de livrer au lecteur patient et averti. En quelques pages, sont évoqués — depuis 639 (date de la fondation) jusqu'à 1750 (date de la dispersion des reliques) — les grands moments et les heures noires de l'histoire de l'Abbaye, ainsi que les périodes de construction des bâtiments (14 pages).

A la suite de la première soirée **Pierres vivantes** (5), une cassette a été éditée, destinée à prolonger le plaisir éprouvé lors du concert de Saint-Nicolas et à rappeler les motifs qui avaient présidé à l'organisation de cette manifestation.

(2) Le recrutement des groupes hollandais et polonais, qui est régulier chaque année, s'effectue dans le cadre de l'Union R.E.M.P.ART.

(3) Le compte rendu de ces deux stages peut être fourni sur demande.

(4) En 1977, au Colloque d'Europe Nostra sur « Les jeunes et le patrimoine » à Londres, à la Journée de l'Institut international des châteaux historiques (I.B.I.) à Colmar, à la réunion de la Commission franco-polonaise pour les échanges de jeunes à Varsovie et à Cracovie ; en 1978, au Colloque sur « Les monuments de l'histoire et de la culture dans la société contemporaine » à Moscou ; en 1980, au Congrès d'Europa Nostra sur « Le patrimoine architectural européen » à Bruxelles (il peut être fourni une documentation sur ces manifestations).

(5) Le texte de l'intervention et celui du rapport peuvent être communiqués sur demande.

(1) Cf. page 26, Expositions.

(2) Edité par la Bibliothèque européenne.

(3) Présentation provisoire ronéotée.

(4) Les visiteurs peuvent également tirer profit de cette publication.

(5) Cf. prochain numéro, Soirées Pierres Vivantes.

Le **Babolein**, journal du chantier de l'Abbaye, porte le nom du premier Abbé de Saint-Maur (à une époque où celle-ci était désignée sous le nom de « Monastère de Fossé »). Deux numéros ont paru, remplis d'informations utiles au praticien : les techniques de construction (couvertures, crépissage, rejoitement) se partagent le premier numéro avec la céramique et l'orfèvrerie ; quant au numéro deux, il est entièrement consacré à la pierre avant son utilisation comme matériau et aux carrières.

Les vues historiques, dites **cartes de vœux** (elles peuvent être utilisées à d'autres fins), représentent un élément important du patrimoine local, disparu ou préservé, accompagné d'un commentaire qui en rappelle brièvement l'histoire. A ce jour, ont été éditées les cartes suivantes : « La Tour Rabelais », « Le Pont de Chennevières », « L'Église de Créteil » ; la collection sera progressivement complétée.

Bernard Javault

## André Malraux

**N**OUS ne voulons pas ignorer l'événement de son décès, survenu à Créteil, même s'il apparaît comme une conséquence de l'organisation hospitalière et de ses hasards.

Certes, il ne saurait être question « d'accaparer » cette grande figure et de considérer André MALRAUX comme s'il était devenu, de longue date, un Cristolien



d'adoption, même si son nom a été donné — du vivant même de l'écrivain — à la Maison des Arts de Créteil (1).

Pourtant, la vie d'André MALRAUX ne peut nous laisser insensibles, à plusieurs titres : il fut un témoin et un acteur privilégié de l'histoire du 20<sup>e</sup> siècle et il contribua, tant par ses écrits que par ses fonctions ministérielles, à la connaissance et à la sauvegarde du patrimoine, bien commun de l'humanité.

C'est pourquoi, l'action de notre Société aurait pu être placée sous son patronage.

Bernard Javault.

## Sauvegarde des monuments anciens

**L**A sauvegarde du patrimoine — et spécialement du patrimoine archéologique et architectural — est une préoccupation majeure de notre Société : le chantier de l'Abbaye et le tout nouveau chantier du Colombier sont des « chantiers de sauvegarde ».

Nous voulons ici rendre compte, sous la rubrique « sauvegarde de monuments anciens », des innombrables démarches effectuées, souvent en liaison avec d'autres Associations, en vue d'assurer la sauvegarde du patrimoine local, en dehors de l'activité « chantiers ».

Il faut noter à cet égard les interventions qui ont eu pour aboutissement les mesures de protection prises, au titre des monuments ou des sites inscrits, par les Pouvoirs publics et qui concernent :

- « les quartiers anciens de Saint-Maur-des-Fossés » : il s'agit du quartier du Vieux Saint-Maur (arrêté du 22 décembre 1975, Journal Officiel du 16 mars 1976) ;
- la Villa Médicis (façades et toitures), 92 avenue du Bac et 5 rue Saint-Hilaire à La Varenne (arrêté du 23 décembre 1976, Journal Officiel du 8 avril 1977) ;
- le Parangon (façades et toitures du corps principal et de l'aile en prolongement ; portail d'entrée sur la rue), 68 rue de Paris à Joinville-le-Pont (arrêté du 3 août 1976, Journal Officiel du 8 avril 1977).

Auparavant, l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques avait été obtenue pour l'Hôtel d'Ayen (improprement appelé « Hôtel de Largentière ») ; des travaux de restauration, menés par le nouveau propriétaire ont eu lieu depuis.

Par ailleurs, le projet de Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), qui aurait été désastreux pour le patrimoine saint-maurien, n'a pas été finalement adopté.

Enfin, pour en terminer avec Saint-Maur, des travaux ont été effectués à l'église Saint-Nicolas (restauration du porche ; ces travaux ont été l'occasion de notre première soirée « Pierres Vivantes » (1) et la boulangerie de la Place de l'église, située face au chevet, a été rachetée par un particulier en vue de sa restauration (notre Société avait envisagé un moment d'acquiescer elle-même l'immeuble).

Quant à Créteil, des démarches sont en cours en faveur des maisons anciennes de l'avenue de Verdun, de l'avenue de la République et de la rue du Général Leclerc et du marché couvert ; l'action de l'Association de « Sauvegarde du Bras du Chapitre » (2) a reçu le soutien de notre Société, qui s'est associée aux festivités qui se sont déroulées au Bras du Chapitre au mois de juin 1980.

(1) Trois manifestations — à l'organisation desquelles notre Société a participé — s'y sont tenues : un colloque d'archéologie et de céramologie médiévales en décembre 1976, l'Assemblée générale de l'Union R.E.M.P.ART. en mars 1977, une exposition consacrée à Créteil et à Saint-Maur au Moyen-Age (janvier-février 1981).

(1) Cf. prochain numéro.

(2) Cette Association a obtenu l'inscription du Bras du Chapitre et de ses abords à l'inventaire des sites (cf. le prochain numéro du « Bulletin »).



*Les Amis de Créteil  
et du Vieux Saint-Maur*

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
ET D'ARCHÉOLOGIE

**MEMBRES D'HONNEUR**

Roger AUMAGE	Jean GUEUDET
Claire BERCHE	Marie-Thérèse LECLAIR
Jean BUFFET	Joseph PETIT
Geneviève COT	Arthur SCHWANDER
André DREUX	

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Bernard CARTRON	André JUNG
Jean de la CHESNAYE LAGRANGE	Madeleine JURGENS
Pierre CONROUX	Henri KORNMANN
Yves DENOVAL	Hervé LENCLUD
Yvette DERIAUD	Michèle MAUFFRE
Jean DROZ	Edmond MOURER
Paul GAUGUIER	Agnès PARMENTIER
Lucien GILLON	Jacques PENNE
Pierre GILLON	Henri RENAULT
Bernard JAVALT	Georges SAOUTER
	Françoise WYSS

**BUREAU**

Président :	Secrétaire :
Bernard JAVALT	Georges SAOUTER
Vice-Présidents :	Trésorier :
Madeleine JURGENS	Michèle MAUFFRE
Jacques PENNE	Archiviste :
	Yvette DERIAUD





Abbaye de Saint-Maur  
une partie du « Vieux Mur »  
tel qu'il était encore en 1980.